

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE
INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES
DE 2006 SUR L'APPLICATION DU
PROGRAMME D'ACTION DE LA CIPD

21-22 NOVEMBRE 2006
BANGKOK (THAÏLANDE)

ORGANISÉE PAR:

FORUM ASIATIQUE DE PARLEMENTAIRES POUR
LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

UNFPA, FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

**Rapport de la Conférence internationale des
parlementaires de 2006 sur
l'application du Programme d'action
de la CIPD**

Organisations hôtes

Forum asiatique de parlementaires pour la population et le développement (AFPPD)
Forum parlementaire européen pour la population et le développement (EPF)
Forum de parlementaires africains et arabes pour la population et le développement (FAAPPD)
Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement (IAPG)
Parlementaires pour une action mondiale (PGA)
Assemblée législative nationale de Thaïlande
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Financement/Appui fourni par

AFPPD
Gouvernements australien, canadien, japonais, suisse et thaïlandais
Assemblée législative nationale de Thaïlande
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
UNFPA

21-22 novembre 2006
Centre de Conférence des Nations Unies
Bangkok (Thaïlande)

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I	Déclaration d'engagement de Bangkok	1
Chapitre II	Historique de la conférence	5
Chapitre III	Cérémonie d'ouverture	6
Chapitre IV	Points saillants des allocutions-programmes	8
Chapitre V	Election du Bureau.....	11
Chapitre VI	Déclarations des invités spéciaux	13
	Tirer le bilan des progrès accomplis depuis Le Caire - Rôle des parlementaires dans la mise en œuvre de l'agenda du Caire	
Chapitre VII	L'enquête mondiale de 2006: Du Caire à 2015.....	15
	La voie du succès	
Chapitre VIII	Débats des groupes régionaux	16
	Examen des résultats de l'Enquête mondiale de 2006 sur les progrès réalisés depuis Le Caire et recommandation de stratégies futures pour l'action aux niveaux national et régional	
Chapitre IX	Débats de groupe thématiques	23
Chapitre X	Suivi et vues d'avenir	24
Chapitre XI	Clôture	26
Annexe I	Agenda	27
Annexe II	Résultats des débats de groupe thématiques	30
Annexe III	Liste des participants.....	34

CHAPITRE 1

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE BANGKOK

1. Nous, parlementaires venus du monde entier, nous réunissons à Bangkok (Thaïlande) les 21 et 22 novembre 2006 pour honorer notre promesse de dresser le bilan des progrès accomplis dans l'exécution des mesures que nous nous sommes engagés à prendre dans la Déclaration d'engagement d'Ottawa de novembre 2002 et la Déclaration d'engagement de Strasbourg d'octobre 2004.
2. Les deux déclarations constituent le point de référence de notre activité.
3. Elles nous engagent à agir, individuellement et collectivement, en mobilisant des ressources et en créant des environnements propices au traitement des problèmes concernant la santé en matière de sexualité et de reproduction.
4. Notre action traitera en priorité des points suivants : promotion et protection de la santé et des droits de tous les individus en matière de sexualité et de reproduction; défense et promotion de l'autonomisation des femmes, de l'égalité des sexes et de l'équité entre les sexes; élimination de toutes les formes de discrimination, coercition et violence à l'égard des femmes et des filles; réduction des taux de morbidité et mortalité maternelles, du nombre d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, et renforcement des services de maternité sans danger et de planification familiale; accès universel à la prévention du VIH/sida, fourniture aux malades de soins, d'un traitement et appui; intégration des activités relatives au VIH/sida dans les programmes de santé en matière de sexualité et de reproduction; et fourniture d'informations et de services à tous les jeunes, scolarisés comme non scolarisés.
5. Elles nous engagent à donner la priorité la plus élevée dans les budgets nationaux, les approches sectorielles et les stratégies de réduction de la pauvreté à un élargissement de l'accès à l'ensemble des services et produits en matière de santé en matière de reproduction.
6. Avant toute chose, elles nous tiennent pour responsables de transposer ces promesses écrites en résultats concrets et de présenter des rapports réguliers et systématiques sur notre degré de succès à cet égard.

DRESSER LE BILAN

7. En dressant le bilan, nous avons réaffirmé trois points en particulier :
 - (a) Notre engagement indéfectible et notre soutien au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui est le fondement de nos actions,
 - (b) Le rôle indispensable du Programme d'action de la CIPD s'agissant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international, et
 - (c) La nécessité d'identifier et de surmonter les obstacles à la mobilisation des ressources et à la création de l'environnement propice dont nous avons besoin pour appliquer le Programme d'action de la CIPD.
8. Nous avons remporté un succès considérable. Nous avons promulgué une importante législation dans le domaine de l'égalité des sexes et de la violence à l'égard des femmes. Et nous avons influé, au moins dans une certaine mesure, sur les allocations de fonds nationaux destinées à appliquer le Programme d'action de la CIPD. Concernant les activités de plaidoyer, aux niveaux national et mondial, destinées à modifier les perceptions et les attitudes et à intégrer la santé en matière de sexualité et de reproduction dans tous les processus de développement, le bilan demeure inégal. Les engagements obtenus, lors des rencontres de dirigeants mondiaux au plus haut niveau, à soutenir la cause de l'accès universel à la santé en matière de reproduction et à affirmer

son lien capital avec l'agenda international pour le développement, restent encore à traduire dans la législation, les politiques et programmes nationaux qui doivent disposer du financement approprié.

9. Les fonds affectés au traitement du sida ont augmenté dans une proportion considérable, mais ceux affectés à sa prévention demeurent rares. Le financement de la planification familiale, première ligne de défense contre la mortalité maternelle, est tombé de 55 % du financement total des problèmes de population en 1995 à 9 % aujourd'hui. Et l'approvisionnement des produits de santé en matière de reproduction ne bénéficie encore que de fonds bien insuffisants.
10. De ce fait, les statistiques de mortalité et de morbidité maternelles demeurent pratiquement inchangées dans certaines régions du monde, tandis que les statistiques concernant le VIH/sida ne traduisent qu'un faible changement.

LA ROUTE À SUIVRE

11. D'abord et avant tout, nous devons présenter habilement les preuves si clairement attestées que la population et la santé en matière de sexualité et de reproduction tiennent une place centrale dans la réalisation des objectifs de développement, cela afin de faciliter le dialogue national sur les politiques et l'adoption de la législation y relative et de réviser les propositions budgétaires dans une meilleure perspective.
12. Nous devons faire passer cette information auprès du public, de nos collègues parlementaires, des représentants du gouvernement et des médias en termes clairs, concis et simples :
 - (a) Chaque minute, une femme meurt de complications liées à la grossesse, presque exclusivement dans les pays en développement.
 - (b) Les complications obstétricales sont la principale cause de décès pour les femmes d'âge procréateur dans les pays en développement.
 - (c) Un tiers de toutes les femmes enceintes ne reçoivent aucun soin de santé durant la grossesse; 60 % des accouchements ont lieu hors des centres de santé; seulement la moitié de toutes les naissances ont lieu en présence d'accoucheuses.
- (d) Dans les pays en développement, environ 200 millions de femmes ont un besoin non satisfait de contraception efficace. Si leurs besoins étaient satisfaits, on éviterait chaque année 23 millions de naissances non planifiées, 22 millions d'avortements provoqués, 142 000 décès liés à la grossesse, dont 53 000 consécutifs à un avortement pratiqué dans des conditions dangereuses, et 1,4 million de décès de nourrissons.
- (e) Près d'un million de nouvelles infections par jour, dues aux IST dont le VIH, représentent 17 % des pertes économiques dues à la mauvaise santé dans les pays en développement et contribuent à alourdir un énorme fardeau – mauvaise santé et décès – à travers le monde.
- (f) Moins de 20 % des individus exposés à un risque élevé de séropositivité ont accès à des moyens de prévention d'efficacité démontrée.
13. Nous devons communiquer des messages bien clairs sur l'avantage, en comparaison des coûts, de répondre aux besoins non satisfaits de 200 millions de femmes, ce qui recouvre la fourniture de soins obstétricaux d'urgence, l'assistance de tous les accouchements par des sages-femmes qualifiées et la fourniture des services nécessaires aux personnes atteintes du VIH/sida (prévention, soins, traitement et appui).
14. Plus important encore nous devons indiquer en termes clairs et concis les coûts humain, social et économique qu'entraînerait notre échec à répondre à ces problèmes de population et de santé en matière de sexualité et de reproduction.
15. Nous devons convaincre nos collègues parlementaires et les représentants du gouvernement que :
 - (a) Des soins de santé en matière de reproduction de qualité sauvent des vies et réduisent la pauvreté.
 - (b) L'échec des précédents plans de développement nationaux peut être attribué, entre autres facteurs, au fait d'avoir négligé d'investir dans la santé en matière de sexualité et de reproduction et de promouvoir les droits des femmes et des filles.
 - (c) Les OMD, en particulier l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, ne peuvent être atteints si les questions de population,



Fond de la salle de réception de l'IPCI/ICPD

- de santé en matière de reproduction et de développement durable ne sont pas abordées de front au moyen d'un investissement accru dans l'éducation et dans la santé et en prévenant les décès de femmes qui peuvent être prévenus.
16. Nous devons entrer en contact direct avec tous les secteurs de la société dans un esprit constructif, écouter leurs préoccupations, examiner les perceptions et les réalités et conduire sur les problèmes des débats publics et courtois.
 17. Nous devons faire en sorte que les différents secteurs de la société comprennent que l'information et les services de qualité concernant la santé en matière de reproduction, s'ils sont disponibles, accessibles et de prix abordable, même dans les zones rurales, permettent aux femmes de faire des choix qui préservent leur santé et leur vie, leur permettent de réaliser leur potentiel et d'apporter à la société une contribution productive. Reconnaissant que l'avortement pratiqué dans des conditions dangereuses est l'une des principales causes de décès féminin, nous devons aussi communiquer cette information à nos collègues parlementaires et aux représentants du gouvernement qui sont chargés d'appliquer le Programme d'action de la CIPD.
 18. Nous nous engageons à :
 - (a) Affecter au moins 10 % des budgets nationaux de développement et des budgets d'assistance au développement aux programmes de population et de santé en matière de reproduction, y compris la prévention du VIH/sida et, en particulier, les articles de planification familiale et de santé en matière de reproduction.
 - (b) Veiller à ce que la nouvelle cible de l'accès universel à la santé en matière de reproduction soit immédiatement et pleinement intégrée aux stratégies nationales de développement et reçoive la plus haute priorité dans les plans des ministères compétents, ainsi qu'aux stades de l'application et du suivi.
 - (c) Mobiliser nos gouvernements pour appuyer l'adoption d'indicateurs par les États Membres de l'ONU afin de suivre la réalisation de l'objectif de l'accès universel à la santé en matière de reproduction d'ici 2015 et d'utiliser ces indicateurs dès leur adoption, en les complétant par les indicateurs de programme additionnels sensibles aux besoins nationaux.
 - (d) Agir en liaison étroite avec les autorités de notre pays pour veiller à ce que les processus de réforme actuellement entrepris à l'ONU aient pour effet de protéger, promouvoir et renforcer des mandats essentiels comme ceux relatifs à la population et à la santé en matière de sexualité et de reproduction et à ce que ces domaines soient reconnus comme occupant une place centrale dans le soutien de l'ONU au développement national.

- (e) Veiller à ce que, quand les lois ou les politiques sont adoptées, le gouvernement en aborde immédiatement l'application. Nous devons veiller aussi à ce que les lois et politiques comportent une disposition prévoyant de faire rapport au parlement sur les progrès de leur application.
 - (f) Bâtir des réseaux, coalitions et partenariats avec nos collègues parlementaires, les représentants du gouvernement, les ONG locales et les individus afin de créer la volonté politique et de susciter le soutien massif nécessaire pour venir à bout de l'opposition et des perceptions erronées concernant les problèmes de population et de santé en matière de reproduction.
 - (g) Faire mieux prendre conscience des liens entre population, santé en matière de reproduction et environnement, y compris la nécessité de schémas de production et consommation viables à long terme, d'une utilisation des ressources naturelles viable à long terme et équitable et de mesures destinées à prévenir la dégradation de l'environnement et à agir sur le changement climatique; et adopter une législation et des politiques en la matière.
 - (h) Apprendre à travailler efficacement avec les médias pour veiller à ce que nos messages atteignent le plus large public possible.
 - (i) Créer des partenariats avec les groupes parlementaires régionaux et l'UNFPA afin de mettre en place des mécanismes efficaces pour échanger les données d'expérience et une information précise, notamment une législation et des politiques modèles, avec les autres parlementaires, faire part de nos succès et apprendre de nos échecs.
 - (j) Conduire des efforts au niveau national pour ratifier et appliquer les dispositions clefs de toutes les conventions internationales pertinentes sur la protection et la promotion des droits des individus, notamment les populations indigènes, les migrants, les réfugiés, les handicapés et les autres groupes marginalisés et vulnérables.
 - (k) Veiller à ce que la législation nationale prenne en considération les aspirations des jeunes ainsi que leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de reproduction, reconnaissant qu'ils ont un rôle crucial à jouer dans les processus de prise de décisions et de développement.
 - (l) Exhorter les gouvernements et le secteur privé à accroître à titre prioritaire les ressources affectées à la poursuite de la recherche-développement sur les nouvelles technologies de prévention des maladies, telles que vaccins et microbicides, ainsi qu'à promouvoir l'accès au vaccin HPV récemment mis au point qui est susceptible de protéger contre le cancer du col de l'utérus.
 - (m) Gérer et prévenir les IST de manière à accroître le bien-être collectif et à prévenir la stérilité, le cancer du col de l'utérus, les complications consécutives à l'accouchement chez la mère et le nouveau-né ainsi que les décès maternels et infantiles, et la vulnérabilité au VIH/sida.
19. L'engagement à mener une action collective aux niveaux local, national, régional et international est d'importance cruciale si nous devons atteindre ces objectifs.

PROMESSE

20. À cette fin, nous parlementaires, nous sommes accordés sur une série de plans d'action régionaux. Ces plans constituent le point de départ de la réalisation des objectifs à court, moyen et long terme auxquels nous nous engageons à Bangkok. Nous nous engageons à mener ces actions et à suivre de manière active et systématique les progrès que nous aurons réalisés, à partir de repères mesurables. Nous nous engageons en outre à faire de ces bilans périodiques une part intégrale de notre travail, à établir des rapports réguliers par l'entremise des groupes parlementaires et à nous rencontrer de nouveau dans trois ans pour évaluer les progrès que nous aurons atteints.

(Voir aussi les plans d'action régionaux présentés au chapitre VIII du rapport)

CHAPITRE II

HISTORIQUE DE LA CONFÉRENCE

La Conférence internationale des parlementaires de 2006 sur l'application du Programme d'action de la CIPD (IPCI/ICPD) a eu lieu à Bangkok (Thaïlande) les 21 et 22 novembre 2006. La conférence a réuni plus de 300 parlementaires et représentants de gouvernements et d'organisations non gouvernementales, ainsi que d'autres participants venus de plus d'une centaine de pays. On trouvera la liste des participants à l'annexe III.

L'Assemblée législative nationale de Thaïlande et le Forum asiatique de parlementaires pour la population et le développement (AFPPD) ont accueilli la conférence, en collaboration avec le Forum parlementaire européen pour la population et le développement (EPF), le Forum de parlementaires africains et arabes pour la population et le développement (FAAPPD), le Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement (IAPG), Parlementaires pour une action mondiale (PGA), et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). La conférence était organisée par l'AFPPD et le Fonds des Nations Unies pour la population

(UNFPA). Les gouvernements australien, canadien, japonais, suisse et thaïlandais ont fourni un appui financier et/ou autre, ainsi que l'AFPPD, la CESAP et l'UNFPA.

La conférence de 2006 était la troisième de la série. Les deux conférences précédentes se sont tenues à Ottawa (Canada) en 2002 et Strasbourg (France) en

2004, respectivement. La série de conférences IPCI/ICPD est destinée à centrer l'attention sur deux éléments essentiels d'une application réussie du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994 : a) créer un environnement législatif et politique habilitant pour promouvoir la population et le développement, la santé reproductive, y compris la planification familiale et la santé sexuelle, l'égalité des sexes et l'égalité en gé-



Mme Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, reçoit un présent des mains de M. Fukuda, Président de l'AFPPD

néral, ainsi que le renforcement du pouvoir des femmes; et b) mobiliser les ressources nationales et internationales nécessaires pour aider les pays en développement à appliquer le Programme d'action de la CIPD.

CHAPITRE III

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn a présidé la cérémonie d'ouverture de la Conférence internationale des parlementaires de 2006 sur l'application du Programme d'action de la CIPD.

M. Yasuo Fukuda, membre du Parlement japonais et Président de l'AFPPD, a souhaité la bienvenue à Son Altesse Royale et l'a informée des objectifs de la Conférence. Lui ont également souhaité la bienvenue M. Meechai Ruchupan, Président de l'Assemblée législative nationale de Thaïlande, qui a tracé l'historique de la conférence et informé la Princesse qu'elle avait pour objectif de dresser le bilan des résultats de la mise en œuvre des engagements pris aux deux précédentes conférences tenues à Ottawa (Canada) en 2002 et à Strasbourg (France) en 2004. Enfin, Mme Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, a également souhaité la bienvenue à Son Altesse Royale et lui a exprimé sa profonde gratitude d'avoir bien voulu honorer de sa présence la cérémonie d'ouverture, notant que c'était là un message d'encouragement à "notre détermination collective de mieux servir les besoins et les droits humains de tous les citoyens du monde".

Prenant la parole, Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn s'est déclarée heureuse de présider la cérémonie d'ouverture et a exprimé sa gratitude à tous ceux qui prenaient part à cette importante manifestation. Elle a affirmé que les parlementaires jouaient un rôle essentiel dans la promotion du développement durable, étant donné qu'ils servaient de pont entre les citoyens et le gouvernement et qu'ils étaient en mesure de consolider les politiques visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Notant que l'action en faveur du développement se heurtait à des obstacles et s'avérait souvent difficile, elle a exhorté tous ceux qui oeuvrent au développement à persévérer et à coopérer afin de réaliser le développement durable. Son Altesse Royale a terminé en souhaitant à tous les peuples et tous les pays représentés à la conférence une "éternelle prospérité".

Mme Safiye Cagar, Directrice de la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des

ressources (IERD) à l'UNFPA, a exposé en détail l'objectif de la conférence IPCI/ICPD de 2006, à savoir promouvoir le dialogue entre parlementaires du monde entier sur le Programme d'action de la CIPD; et susciter la détermination de mobiliser les ressources et de créer un environnement législatif et politique favorable à la population et au développement. Elle

a noté que les participants de la conférence allaient dresser le bilan des progrès déjà accomplis et fixer une stratégie pour leur action future. Elle a remercié les parlementaires du rôle dirigeant qu'ils assumaient et de leurs activités de plaidoyer, qui avaient élargi le soutien à l'agenda de la CIPD et en outre galvanisé leurs collègues dans les organes législatif et exécutif. Elle a affirmé que le fait nouveau le plus important survenu depuis la conférence de Strasbourg, en 2004, était qu'au Sommet mondial de 2005 tenu au Siège de l'ONU, les dirigeants mondiaux s'étaient engagés à atteindre deux des plus importants objectifs de la CIPD : l'accès universel à la santé reproductive d'ici 2015; le renforcement du pouvoir des femmes, ainsi que l'égalité des sexes et l'équité entre les sexes.

Mme Cagar a noté que si les pays en développement et les pays développés avaient atteint pour 2005 les cibles convenues en 1994 à la CIPD en matière de ressources, le contexte dans lequel s'effectuait le développement avait changé radicalement depuis 1994. Des évaluations nouvelles et à jour du coût véritable des objectifs de la CIPD portaient les ressources nécessaires à des niveaux bien plus élevés que ceux prévus en 1994. Elle a souligné que les objectifs mondiaux en matière de santé reproductive avaient très peu changé depuis



Princesse Maha Chakri Sirindhorn



Mme Cagar

lénnaire pour le développement (OMD). Elle a souligné que “nous ne pouvons réduire de moitié l’extrême pauvreté d’ici 2015 si nous ne pouvons pas aujourd’hui sauver la vie des femmes”.

1994. Elle a affirmé que “nos efforts empêchent la situation de s’aggraver, mais nous n’en sommes pas encore au point de l’améliorer”. Elle a mis en relief le fait que l’échec à améliorer la situation d’ensemble mettait en question la réalisation des objectifs du Mil-

Mme Cagar a appelé l’attention sur les constatations et recommandations clefs de l’Enquête mondiale de 2006 : Du Caire à 2015 – La voie du succès. Elle a noté les réussites, les obstacles, les différences régionales et les secteurs d’action prioritaire qui avaient été identifiés dans le projet de rapport de l’Enquête mondiale. Elle a insisté sur le fait que, pour sa part, l’UNFPA était prêt à fournir son appui aux parlementaires dans leurs efforts pour promouvoir et faire progresser l’agenda de la CIPD. Elle a terminé en faisant ressortir que les parlementaires étaient “les avocats du consensus sur la CIPD, les champions de la santé et des droits en matière de reproduction, et des voix en faveur de le renforcement du pouvoir des femmes et de l’égalité des sexes”. (On trouvera le texte intégral de la déclaration de Mme Cagar à http://www.unfpa.org/parlementaires/ipci/bangkok/documents/speech_safiye_cagar.doc)

CHAPITRE IV

POINTS SAILLANTS DES ALLOCUTIONS-PROGRAMMES

Trois allocutions-programmes ont été prononcées lors de la conférence, par M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); Mme Thoraya Obaid, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA); et Mme Gill Greer, Directrice générale de la Fédération internationale pour la planification familiale (FIPF). On trouvera ci-après les points saillants des allocutions-programmes.



M. Kim

M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la CESAP, a présenté un aperçu historique du déplacement progressif des préoccupations démographiques dans l'agenda pour le développement au cours des 50 dernières années. Il a reconnu dans la Conférence internationale

sur la population et le développement (CIPD) de 1994 un tournant majeur sous l'effet duquel les préoccupations démographiques avaient dépassé une étroite cible démographique/étroit point de vue économique pour faire place à une plus vaste perspective de développement centrée sur la population et socio-économique, et aussi fondée sur les besoins et aspirations de chacun. M. Kim a souligné que la CIPD avait articulé une vision nouvelle qui mettait en lumière les liens étroits entre développement durable, santé reproductive et égalité des sexes.

Il a insisté sur les liens indissociables entre les objectifs de la CIPD et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), précisant avec force qu'“il est essentiel d'atteindre les objectifs du Programme d'action de la CIPD pour réaliser les objectifs du Millénaire pour

le développement”. “Le secret d'atteindre les objectifs de la CIPD et les OMD”, a-t-il poursuivi, “est de renforcer le pouvoir de tous, hommes et femmes”. M. Kim a souligné qu'il importait non moins de créer un environnement habitant.

Centrant ses propos sur la région Asie-Pacifique, M. Kim a mis en lumière comment les changements économiques, sociaux et démographiques survenus durant la dernière décennie avaient abouti à de nouveaux défis d'ordre démographique, comme les changements dans la pyramide des âges, le vieillissement de la population, la migration internationale et le VIH/sida. Tout en notant que les économies et les sociétés devaient s'adapter à une réalité changeante, M. Kim a affirmé que “ces changements et leurs implications pour le développement et le bien-être de tous dans la région ne sont pas faciles à comprendre ni à prévoir”. Il a souligné que la CESAP, en collaboration avec d'autres organisations telles que l'UNFPA, l'AFFPD et l'OIM, se souciait avant tout d'aider les pays à atteindre les objectifs de la CIPD et les OMD. (On trouvera le texte intégral de la déclaration de M. Kim à http://www.unfpa.org/parlementaires/ipci/bangkok/documents/speech_es_keynote.doc.)

Mme Thoraya Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants de la conférence et par exprimer sa profonde gratitude aux organisateurs, organisations hôtes de la conférence et aux gouvernements qui avaient fourni moyens de financement et soutien. Elle a déclaré : “Nous sommes ici pour garantir que de plus grands progrès seront réalisés afin de faire progresser les droits humains, notamment le droit à la santé sexuelle et procréative. Nous sommes ici pour renforcer l'action afin de défendre et faire progresser l'égalité des sexes et l'équité entre les sexes, ainsi que le renforcement du pouvoir des femmes. Et nous sommes ici pour veiller à ce que des services complets de santé reproductive, notamment la planification familiale et les produits de santé reproductive, reçoivent une forte priorité dans les budgets nationaux, les approches sectorielles et les stratégies de réduction de la pauvreté”.

Notant qu'il était nécessaire d'agir rapidement pour respecter la date limite de 2015 fixée pour les OMD, elle a souligné la nécessité "de galvaniser une détermination accrue de réduire la mortalité et la morbidité maternelles et le nombre d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, ainsi que de renforcer les services de maternité sans danger, cela grâce à un accès élargi à la planification familiale, à la présence d'accoucheuses qualifiées à toutes les naissances et à un accès facile aux soins obstétricaux d'urgence".



Mme Obaid

mentaires à réviser et adopter une législation conforme au Programme d'action de la CIPD dans chaque région", les constatations avaient aussi fait apparaître "la nécessité d'une action de suivi plus solide dans les organes de contrôle et de direction afin de garantir une application effective des lois et politiques, avec un impact direct sur la qualité de vie".

Mme Obaid a souligné cinq points essentiels concernant la voie à suivre :

- Accroître les investissements dans la santé sexuelle et reproductive, notamment la planification familiale;
- Faire pleinement usage de la nouvelle cible relative à l'accès universel à la santé reproductive dans le cadre des OMD afin d'inscrire la santé reproductive dans tous les plans de développement et de réduction de la pauvreté;
- Relier plus complètement les politiques et interventions en matière de santé sexuelle et reproductive à celles concernant la lutte contre le VIH/sida;
- Prendre des mesures plus fermes pour prévenir la violence contre les femmes et y répondre;
- Agir en liaison avec les femmes, les jeunes et les autres partenaires de la société civile afin

de promouvoir une meilleure compréhension du Programme d'action de la CIPD, de contrer l'opposition et de promouvoir l'exercice des responsabilités et un progrès plus rapide dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en lien direct avec la CIPD.

Mme Obaid a noté qu'au Sommet mondial de 2005, où ils s'étaient engagés à assurer l'accès universel à la santé reproductive d'ici 2015, les chefs d'État et de gouvernement avaient approuvé au plus haut niveau un investissement accru dans la santé reproductive.

Elle a insisté sur le rôle clef des parlementaires s'agissant de tracer la voie de nouveaux progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD. "Votre défense des droits humains, notamment du droit à la santé reproductive, de l'égalité des sexes, de la participation de tous et des valeurs démocratiques est essentielle à tout moment", a-t-elle déclaré. Elle a terminé sur l'observation suivante : "En tant que parlementaires, vous pouvez transformer la voix du peuple en action gouvernementale. Vous avez le pouvoir de faire une réelle différence et je tiens à vous assurer que l'UNFPA est à vos côtés. Tirons parti de cette rencontre pour tracer la voie à suivre et faire de plus grands progrès ensemble". (On trouvera le texte intégral de la déclaration de Mme Obaid à : http://www.unfpa.org/parlementaires/ipci/bangkok/documents/speech_thoraya_ipci.doc.)

Mme Gill Greer, Directrice générale de la FIPF, a noté que les parlementaires avaient accompli des pas importants vers la réalisation des objectifs convenus à Ottawa et à Strasbourg concernant la vision de la CIPD et l'importance de la santé reproductive en tant que droit humain de tous et que pierre d'angle du développement durable. Elle a ajouté qu'il restait "beaucoup plus" à faire.

Centrant son attention sur les écarts choquants dans les taux de mortalité maternelle entre les femmes des pays en développement et les femmes des pays développés, Mme Greer a noté que selon la Banque mondiale environ 74 % des décès maternels pourraient être prévenus si toutes les femmes avaient accès aux interventions chirurgicales en cas de complications de la grossesse et de l'accouchement. Insistant sur l'ampleur des besoins non satisfaits, elle a affirmé qu'environ 200 millions de femmes par an n'avaient pas accès aux moyens de contraception qu'elles souhaitaient afin d'espacer ou d'éviter les grossesses. La très grande majorité de ces femmes étaient jeunes et vivaient dans le monde en développement. La non-satisfaction du besoin d'informa-



Mme Greer

fondamental des droits humains, du droit à la santé et du droit au développement”.

tion, de services et de produits, s’ajoutant au manque d’autonomisation, aboutissait chaque année à des millions de grossesses non désirées et à près de 70 000 décès consécutifs à un avortement pratiqué dans des conditions dangereuses. Mme Greer a déclaré que “de telles statistiques trahissent un refus

Mme Greer a souligné que les partenariats avec la société civile étaient indispensables pour faire progresser l’application de l’agenda de la CIPD. Elle a ajouté que la FIPF était déterminée à conclure des partenariats avec les gouvernements, les ONG et d’autres entités. Elle a affirmé que les parlementaires constituaient “le pont entre la population et le gouvernement” et qu’ils étaient les avocats des droits et des besoins de leur peuple. En outre, les parlementaires détenaient “un pouvoir en tant que législateurs et décideurs”. Elle a ajouté que les parlementaires pouvaient être les “champions” qui donneraient l’impulsion et qui “protégeraient les droits et traduiraient paroles et promesses en actes”. (On trouvera le texte intégral de la déclaration de Mme Greer à : http://www.unfpa.org/parlementaires/ipci/bangkok/documents/speech_gill_ipci_final.doc.)

CHAPITRE V

ELECTION DU BUREAU

Les parlementaires dont les noms suivent ont été élus au Bureau de la conférence:

PRÉSIDENT:

M. Yasuo Fukuda, Membre du Parlement (Japon),
Président, AFPPD

VICE-PRÉSIDENTS:

Mme Maria Antonieta Saa Diaz, Membre du
Parlement (Chili)

M. Nicolai Gerasimenko, Membre du Parlement
(Fédération de Russie)

Mme Nafizah Nibal Al Moalem, Membre du
Parlement (République arabe syrienne)

Mme Aminata Mbengue Ndiaye, Membre du
Parlement (Sénégal)

COMITÉ DE RÉDACTION:

M. Malinee Sukavejworakit, ancien sénateur
(Thaïlande) et Secrétaire général de l'AFPPD,
et Président du Comité de rédaction

M. Noureddine Benbraham. Membre du Parlement
(Algérie)

Mme Alomiza Ennos, Membre du Parlement (Libéria)

Mme Sylvia Flores, Membre du Parlement (Belize)

Mme Khalifa Radwan, Membre du Parlement
(Égypte)

Mme Anne van Lancker, Member du Parlement
européen (Belgique)

M. Leon Bio Bigou, Membre du Parlement (Bénin)

Mme Noor Jehan Panezai, sénateur (Pakistan)

Mme Marija Ausrine Pavilioniene, Membre du
Parlement (Lituanie)

M. Gilbert Cesar Remulla, Membre du Congrès
(Philippines)

Mme Emilia Torres, Membre du Parlement
(Nicaragua)

Mme Elioda Tumwesigye, Membre du Parlement
(Ouganda)

Un Comité directeur avait été créé avant la conférence afin de guider les préparatifs de l'ICPCI/ICPD 2006. On trouvera ci-après la liste des membres du Comité directeur avec l'indication du groupe parlementaire régional que chacun d'eux représentait au Comité directeur:

COMITÉ DIRECTEUR AFPPD:

M. Yasuo Fukuda, Membre du Parlement (Japon),
Président

M. Malinee Sukavejworakit, ancien sénateur
(Thaïlande) et Secrétaire général de l'AFPPD

EPF:

Mme Ruth Genner, Membre du Parlement (Suisse)

Mme Carina Hagg, Membre du Parlement (Suède)
FAAPPD/Région Afrique

Mme Angeline Evina Ndo Engolo, Membre du
Parlement (Cameroun)

M. Issa Abbas Ali, Membre du Parlement (Tchad)

FAAPPD/RÉGION ÉTATS ARABES:

Mme Khira Lagha Ben Fadhel, Membre du Parlement
(Tunisie)

Mme Fakhria Shaban Diari, Membre du Parlement
(Bahreïn)

IAPG

Mme Maria Cristina Perceval, Sénateur (Argentine)

Mme Maria Antonieta Saá, Membre du Parlement
(Chili)

PGA:

M. Alain Destexhe, Sénateur (Belgique)

Mme Noor Jehan Panezai, Sénateur (Pakistan)

CHAPITRE VI

DÉCLARATIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX

TIRER LE BILAN DES PROGRÈS ACCOMPLIS DEPUIS LE CAIRE – RÔLE DES PARLEMENTAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA DU CAIRE

Des déclarations ont été prononcées par quatre éminents orateurs : S. E. M. Zhang Weiqing, Ministre, Commission de la population nationale et de la planification familiale (République populaire de Chine); S. E. Mme Alicia Muñoz Alá, Ministre de la gouvernance (Bolivie), S. E. M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, Président de l'Assemblée nationale (Tchad); et S. E. Mme Naziha Cheikh, Vice-Ministre de la santé publique et Secrétaire d'État (Tunisie). Les points saillants de ces déclarations sont indiqués ci-après. On trouvera le texte intégral de celles-ci à <http://www.unfpa.org/parlementaires/index.htm>.

S. E. M. Zhang Weiqing, centrante ses propos sur la Chine, pays le plus peuplé du monde, a mis en lumière les problèmes clefs en matière de population et de développement. Notant l'impact critique des problèmes de population sur le développement socio-économique, il a souligné les liens importants entre dynamique de la population, ressources, environnement et développement durable.



M. Weiqing

Il a affirmé que conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), le Gouvernement chinois avait intégré la santé reproductive dans les programmes de planification familiale, en mettant l'accent

sur un choix informé. L'accent portait avant tout sur le renforcement des ressources humaines afin d'améliorer la qualité des soins en matière de santé reproductive/planification familiale. Il a noté qu'en sa qualité de pays présidant les Partenaires pour la population et le développement, la Chine avait activement promu la coopération Sud-Sud, la formation des ressources humaines, le partage et l'échange d'informations et d'expertise technique, notamment en ce qui concerne les produits de santé reproductive. Rappelant l'engagement pris au Sommet mondial de 2005 d'assurer l'accès universel à la santé reproductive d'ici 2015, il a souligné le rôle capital de la santé reproductive/planification familiale dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

S. E. Mme Alicia Muñoz Alá a fait ressortir l'importance de partenariats entre les gouvernements, les parlementaires et la société civile pour promouvoir l'agenda de la CIPD. Elle a noté qu'il importait aussi d'édifier des alliances avec l'opposition pour appliquer le Programme d'action de



Mme Muñoz Alá

la CIPD. Elle a souligné que les approches interculturelles et l'attachement aux droits humains étaient essentiels pour réaliser le développement durable. Elle a centré l'attention sur le nouvel environnement durable qui prévaut en Bolivie et sur la détermination de son pays de promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale. Elle a fait état de l'action du Groupe parlementaire interaméricain s'agissant de contrôler l'application des lois et politiques et d'avancer vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des OMD. Elle a noté qu'outre l'action sur l'égalité des sexes, la planification familiale et la santé reproductive, des efforts étaient en cours con-

cernant la législation en faveur des femmes autochtones. Elle a abordé le problème de la migration, notamment les facteurs qui poussent les jeunes à émigrer, et appelé l'attention sur la législation en vigueur dans son pays pour combattre la traite des humains, la violence familiale, la violence sexiste, et l'exploitation des enfants.



M. Guelengdouksia Ouaidou

avec moins d'un dollar par jour était passée de 44 % à 66 %. Il a ajouté que la famine poussait les jeunes à quitter l'Afrique. Il a appelé l'attention sur les problèmes de la gouvernance et des politiques médiocres et sur les conséquences de cet état de choses pour le développement. Il a rappelé que les parlementaires africains et arabes avaient organisé à Dakar, en juin 2004, une table ronde qui avait abouti à la Déclaration de Dakar-Ngor. Il a axé son propos sur les progrès intervenus depuis 2004 dans le domaine de la population et du développement, notamment l'amélioration du climat législatif, l'intensification du dialogue sur la population et le développement entre parlementaires et représentants de

S. E. M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou s'est déclaré préoccupé de constater que l'évaluation de CIPD+10 avait montré que les pays africains semblaient très éloignés d'atteindre les objectifs de la CIPD et les OMD. Il a noté qu'entre 1990 et 2001, la proportion des Africains vivant

la société civile, et la création de partenariats régionaux pour le développement économique en Afrique. Il a noté que de nombreux obstacles subsistaient, exhorté les donateurs à porter l'aide publique au développement à 0,7 % du PNB et encouragé les gouvernements des pays en développement à consacrer 20 % de leur budget national à la satisfaction des besoins du secteur social. Il a appelé l'UNFPA à continuer de faciliter les recensements et à élargir les partenariats avec les parlementaires.

S. E. Mme Naziha Escheikh a mis l'accent sur les nombreux faits nouveaux positifs intervenus en Tunisie et appelé l'attention sur les indicateurs sanitaires et socioéconomiques qui faisaient apparaître les progrès accomplis par son pays. Elle a noté que la planification familiale faisait partie



Mme Escheikh

intégrante de la politique nationale de la population et que des services de santé reproductive/planification familiale de haute qualité, notamment pour la prévention du VIH, étaient assurés dans l'ensemble du pays, y compris en faveur des groupes vulnérables et des habitants des zones écartées. Elle a observé que le programme national en faveur des familles avait été renforcé et consolidé après la CIPD (1994). Elle a fait ressortir les contributions de son pays dans le domaine de la coopération Sud-Sud et a exprimé à l'UNFPA sa gratitude pour le partenariat entre cette organisation et son pays.

CHAPITRE VII

L'ENQUÊTE MONDIALE DE 2006 : DU CAIRE À 2015 – LA VOIE DU SUCCÈS

Une Enquête mondiale a été menée d'avril à septembre 2006 pour évaluer les progrès accomplis par les parlementaires tant des pays développés que des pays en développement dans l'application du Programme d'action de la CIPD et en réunir des preuves. L'enquête a été menée par l'UNFPA en collaboration avec les groupes parlementaires régionaux pour la population et le développement et avec l'École de santé publique de l'Université Harvard (États-Unis). Les résultats de cette enquête ont formé la base des débats tenus à la Conférence IPCI/ICPD de Bangkok, en novembre 2006. Le projet de rapport de l'Enquête mondiale 2006 a indiqué les succès et les obstacles; les disparités régionales; les lois promulguées; les propositions de loi; les politiques adoptées; l'augmentation des allocations budgétaires au bénéfice des problèmes de la CIPD; et les partenariats. Sur la base de l'enquête, le projet de rapport a également identifié les outils nécessaires pour aider à renforcer l'action des parlementaires s'agissant de promouvoir et faire progresser l'agenda de la CIPD.

Les constatations et recommandations clefs de l'Enquête mondiale ont permis d'identifier les besoins spécifiques auxquels il faut répondre pour promouvoir le Programme d'action de la CIPD et en élargir l'application (voir ci-après).

1. Nécessité d'encourager le dialogue avec les autres parlementaires aux niveaux national et régional.
2. Nécessité de lier l'agenda de la CIPD aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'assurer un meilleur suivi des progrès au niveau national.
3. Nécessité de répondre aux besoins d'information, de matériaux de plaidoyer et de formation à leur utilisation.
4. Nécessité d'offrir des stratégies pour surmonter l'opposition religieuse et culturelle.
5. Nécessité de former les parlementaires des pays en développement aux problèmes de la CIPD, et d'offrir des voyages d'étude aux parlementaires des pays donateurs pour visiter les pays en développement.
6. Nécessité de promulguer davantage de lois concernant le VIH/sida.
7. Nécessité de remédier aux disparités régionales s'agissant de promulguer des lois relatives à la CIPD.
8. Nécessité pour les parlementaires des pays en développement de se préoccuper vivement d'accroître les allocations budgétaires en faveur des problèmes de la CIPD.
9. Nécessité d'intensifier la prise de conscience des sexes et de renforcer l'équilibre entre les sexes.
10. Nécessité de renforcer l'application des lois et des politiques.
11. Nécessité d'accroître le soutien financier et matériel provenant de l'UNFPA et des groupes régionaux pour la population afin d'aider les pays à appliquer le Programme d'action de la CIPD.

CHAPITRE VIII

DÉBATS DES GROUPES RÉGIONAUX

EXAMEN DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MONDIALE DE 2006 SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS DEPUIS LE CAIRE ET RECOMMANDATION DE STRATÉGIES FUTURES POUR L'ACTION AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

Les parlementaires et les autres participants à la conférence ont engagé des débats de groupe régionaux. Chaque groupe régional a examiné les constatations de l'Enquête mondiale conduite en 2006 par l'UNFPA en collaboration avec les groupes parlementaires régionaux. Dans chaque groupe régional, le débat a été dirigé par un président. Un spécialiste de l'UNFPA était également assigné à chaque groupe. Sur la base de ces débats, chaque groupe régional a identifié : les constatations clefs de l'Enquête mondiale qui intéressaient sa région; les objectifs à long terme pour la région; les objectifs à court terme; un plan d'action régional; et des repères mesurables. Chaque groupe régional a présenté ses conclusions et ses plans régionaux en séance plénière. On trouvera ci-après le résumé de la communication faite par chaque groupe.

REGION AFRIQUE

■ Principales constatations de l'Enquête mondiale

1. Insuffisance des données émanant du pays intéressé, y compris les données ventilées par sexe, afin de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (PRSP) et des plans nationaux de développement;
2. Absence de sensibilisation, notamment en ce qui concerne les lois et réglementations sur la santé et les droits en matière

de sexualité et de reproduction, et la violence sexiste;

3. Incidence de la pauvreté, de l'instabilité sociale récurrente et des conflits, qui ont poussé la population, en particulier les jeunes, à s'efforcer d'émigrer malgré les risques vers les pays occidentaux, à la recherche de possibilités de mieux assurer leur subsistance.

■ Objectifs à long terme pour la région Afrique

1. Promouvoir l'égalité des sexes, notamment en adoptant des lois pour combattre toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles, y compris la violence sexiste; renforcer le pouvoir des communautés de protéger les droits des femmes et faire en sorte que ces lois deviennent partie intégrante de la vie quotidienne.
2. Promouvoir l'intégration des services de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre le VIH/sida dans les soins de santé primaire et augmenter le financement de la prévention du VIH (notam-



Des parlementaires africains engagés dans un débat de groupe

ment information, éducation et communication) et du traitement des malades; plaider pour des services de santé sexuelle et reproductive accueillants aux jeunes, services conçus comme une stratégie essentielle pour réduire la morbidité et la mortalité parmi les jeunes (d'après la recommandation du Plan d'action de Maputo); et adopter un seuil de 10 % des allocations du budget national à réserver à la santé sexuelle et reproductive.

3. Plaider pour une mobilisation des ressources au service des recensements et des enquêtes et tirer parti des données pour le suivi et l'évaluation des OMD, PRSP et plans nationaux de développement; contribuer à la solution des problèmes liés à la gestion de la présence des réfugiés et des personnes déplacées et prévenir tout élargissement de la migration des jeunes à la recherche de meilleures perspectives économiques (conformément au Plan d'action de N'djamena).

■ Objectifs à court terme

1. Sensibiliser davantage les parlementaires aux problèmes de population et de développement au moyen de visites auprès des principaux experts nationaux du Ministère de la santé et du Bureau national de la population, du Ministère de la planification et du Bureau central de statistique, des secrétariats des PRSP et des OMD, ou grâce à la venue au parlement et aux communications de ces mêmes experts.
2. Créer des comités nationaux de la population et du développement dans les pays où il n'existe pas; renforcer et promouvoir le dialogue et le partage d'expériences entre les réseaux de parlementaires sur la population, la santé reproductive et les problèmes sexospécifiques.
3. Élaborer des propositions de loi sur la migration, le VIH/sida, la violence sexiste, la santé sexuelle et reproductive, les droits en matière de reproduction et les problèmes intéressant les jeunes.

■ Plan d'action régional

1. Instituer un dialogue/débat entre les parlementaires pour s'attaquer à tous les obstacles d'ordre religieux ou culturel à la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

2. Organiser des ateliers de formation afin de renforcer la capacité des parlementaires de plaider pour l'agenda de la CIPD.
3. Fournir une information d'accès facile sur la CIPD à l'intention du public et des décideurs (par exemple, exposés d'orientation générale, brochures, textes de sensibilisation, y compris pour les campagnes médiatiques).
4. Renforcer la coopération et le partage des connaissances et des expériences entre parlementaires aux niveaux régional et national.
5. Tirer parti de la réunion de la FAAPPD qui se tiendra à Cotonou (Bénin) en juin 2007 afin de plaider pour l'agenda de la CIPD et d'y mieux sensibiliser.

■ Repères mesurables

1. Augmentation du nombre de comités parlementaires pour la population et le développement et de réseaux sous-régionaux.
2. Augmentation des ressources affectées à la CIPD dans les budgets nationaux.
3. Augmentation de la place faite aux problèmes liés à la violence sexiste, au VIH/sida, à la santé sexuelle et reproductive dans les déclarations officielles et les médias.
4. Adoption par tous les pays ayant participé au cycle de recensements de 2010 du principe de l'établissement d'une carte de la pauvreté, conçue comme un outil de plaidoyer pour le suivi des OMD et des PRSP.

● REGION ÉTATS ARABES

■ Principales constatations de l'Enquête mondiale

1. Nombre limité de comités nationaux pour la population et le développement dans la région des États arabes;
2. Manque général de lois et de réglementations sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, notamment une législation visant à prévenir la violence sexiste et/ou y remédier;
3. Manque d'allocations au budget national, dans l'ensemble de la région, pour appliquer l'agenda de la CIPD.

■ Objectifs à long terme pour la région des États arabes

1. Augmenter les allocations du budget national (de 10 %) pour l'agenda de la CIPD;
2. Inclure la santé sexuelle et reproductive et les droits en matière de reproduction dans tous les plans nationaux de développement;
3. Protéger la violence sexiste et la violence sexuelle et les prévenir.

■ Objectifs à court terme

1. Instituer des comités nationaux pour la population et le développement dans tous les États arabes;
2. Galvaniser et renforcer les forums régionaux de parlementaires sur la population et le développement;
3. Élaborer des projets de législation sur le VIH/sida, la violence sexiste, la santé sexuelle et reproductive, les droits en matière de reproduction et les problèmes intéressant les jeunes.

■ Plan d'action régional

1. Instituer un dialogue et un débat entre les parlementaires sur les obstacles religieux et culturels à l'avancement des objectifs de la CIPD;
2. Conduire des ateliers de formation afin de renforcer la capacité des parlementaires à plaider pour la CIPD;
3. Mettre à la disposition du public et des décideurs une information sur la CIPD (par exemple, exposés d'orientation générale, campagnes de sensibilisation/médiatiques);
4. Renforcer la coopération et le partage des connaissances et des expériences entre parlementaires aux niveaux régional et national.

■ Repères mesurables

1. Augmentation du nombre de comités parlementaires pour la population et le développement;
2. Augmentation des ressources affectées à la CIPD dans les budgets nationaux.



Des parlementaires égyptiens écoutent les débats durant la plénière

3. Augmentation de la place faite aux problèmes liés à la violence sexiste, au VIH/sida, à la santé sexuelle et reproductive dans les déclarations officielles et les médias.



REGION ASIE ET PACIFIQUE

■ Principales constatations de l'Enquête mondiale

1. Nécessité d'un échange d'informations entre les pays développés comme en développement;
2. Nécessité de faire face à l'opposition : a) religieuse; b) culturelle; et c) au cours du processus législatif;
3. Manque de suivi des OMD et de la CIPD;
4. Législation, contrôle de son application et engagement nécessaire concernant le VIH/sida et la santé féminine, y compris l'avortement;
5. Nécessité d'aborder les problèmes sexospécifiques;
6. Améliorer l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes;
7. renforcer la gestion des ressources et le contrôle interne;
8. Aborder des problèmes d'ordre démographique comme la faiblesse du taux de natalité, la migration, le vieillissement et les jeunes;



Une parlementaire indonésienne prend la parole durant la plénière

9. Renforcer la collaboration et la création de réseaux avec les ONG/la société civile, les universités, les parlementaires dans le pays et la région, et les groupes mondiaux;
10. Intensifier la participation de tous les partis politiques.

■ Objectifs à long terme pour la région Asie et Pacifique

1. Élargir le suivi des OMD et de la CIPD;
2. Privilégier l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes;
3. Renforcer la gestion des ressources et le contrôle interne;
4. Faire face à l'opposition : a) religieuse; b) culturelle; et c) au cours du processus législatif.

■ Objectifs à court terme

1. Faciliter la législation concernant les problèmes de la CIPD quand elle respecte les traditions en vigueur et les sensibilités religieuses;
2. Accroître les allocations budgétaires destinées à l'agenda de la CIPD;
3. Augmenter la collecte de fonds;
4. Intensifier les activités de plaidoyer pour l'agenda de la CIPD.

■ Plan d'action régional

1. Amplifier la mobilisation des ressources;
2. Renforcer les systèmes de gestion organisationnelle;
3. Aborder des questions nouvelles telles que celles des jeunes, du vieillissement, de la traite des humains, et de la migration;
4. Intensifier la participation de tous les partis politiques.

■ Repères mesurables

1. Ratio de mortalité maternelle et taux de mortalité infantile;
2. Taux d'alphabétisation;
3. Indicateurs économiques;
4. Volume des ressources mobilisées.

REGION EUROPE

■ Principales constatations de l'Enquête mondiale

1. Absence de volonté politique, existence d'une opposition et de différences culturelles, nécessité d'élargir l'intergroupe parlementaire (APPG);
2. Nécessité de donner une importance accrue aux voyages d'étude (y faire participer les 'adversaires de la santé sexuelle et reproductive');
3. Nécessité d'intensifier l'interaction entre les parlementaires (aux niveaux régional/international), notamment au moyen de réunions/conférences et de la mise en commun des connaissances;
4. Nécessité de souligner le lien manifeste entre la CIPD et les OMD et obtenir une information claire et succincte pour devenir des avocats encore plus efficaces, capables de promouvoir la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction.

■ Objectifs à long terme pour la région Europe

1. Augmenter le financement;
2. Renforcer/mettre en place des politiques;

3. Intensifier la recherche;
4. Faire face aux changements démographiques en Europe.

■ Objectifs à court terme

1. Obtenir la participation de tous les pays européens (APPG)
2. Tenir des auditions sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, la traite des humains, la violence sexiste, et la sécurité de l’approvisionnement en produits de santé reproductive, notamment les préservatifs;
3. Augmenter le financement de la planification familiale;
4. Conduire une formation et dispenser une information brève et claire (faits et chiffres) afin de développer les activités de plaidoyer, notamment une information sur le coût de la non-application de l’agenda de la CIPD;
5. Travailler ensemble en liaison étroite pour faire face à l’opposition (EPF).

■ Plan d’action régional

1. Mettre l’accent sur des problèmes tels que l’exode des cerveaux, la traite des humains, les travailleurs migrants (en situation irrégulière), la violence sexiste et la prévention des MST;
2. Accroître la fréquence des voyages d’étude, réunions et conférences;
3. Renforcer les liens avec les ONG/la société civile;
4. Travailler davantage avec les médias.

■ Repères mesurables

1. Création d’une APPG dans les pays où il n’y en a pas;
2. Création d’équipes de travail sur des problèmes spécifiques au sein de l’EPF;
3. Identification des besoins spécifiques en matière de formation et d’information;
4. Amélioration de la fourniture des faits et chiffres nécessaires à l’EPF et l’UNFPA;



Des parlementaires écoutent les débats durant la plénière

5. Demande de documents nationaux sur l’action gouvernementale concernant la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction.



REGION AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

■ Principales constatations de l’Enquête mondiale

1. La région Amérique latine et Caraïbes présente des paradoxes. La démocratie y a été renforcée et certains pays accusent une croissance économique très importante. Cependant, la région se caractérise par des disparités, des inégalités et l’exclusion sociale. L’inégalité va de pair avec la distribution du revenu et l’accès aux avoirs productifs et se traduit par des différences sensibles dans la situation socioéconomique des groupes ethniques, des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des autres groupes vulnérables. Il existe aussi des écarts importants en matière de développement entre les pays et à l’intérieur des pays de la région;
2. Il existe un écart sensible entre les lois approuvées en réponse à des besoins sociaux et conformément aux traités et conférences internationaux sur les droits humains, par exemple la CIPD, et leur degré d’application effective dans les politiques. De nombreuses lois ne sont pas appliquées pour des raisons budgétaires, ce qui signifie que les gouvernements ou les parlements n’allouent pas les ressources nécessaires dans les budgets



Une parlementaire argentine prend la parole durant la plénière

- nationaux ou bien que les parlements n'exercent pas de contrôle sur l'application du budget;
3. L'élection de gouvernements progressistes et l'approbation de politiques progressistes sont contrebalancées par une offensive internationale et très bien organisée des forces conservatrices dans la région.

■ Objectifs à long terme pour la région Amérique latine et Caraïbes

1. Renforcer l'état de droit et la gouvernance dans la région grâce à une législation qui garantisse le développement durable en même temps que l'inclusion sociale et la justice sociale, sur la base d'une pleine reconnaissance et de la jouissance des droits humains;
2. Contribuer au soulagement de la pauvreté et à la réduction des inégalités dans la région en promulguant une législation qui facilite l'application et le suivi des OMD et des objectifs de la CIPD;
3. Promouvoir et consolider le principe de la laïcité des États, respectant ainsi la diversité culturelle et religieuse de la région.

■ Objectifs à court terme

1. Promouvoir la ratification du Protocole facultatif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des stratégies nationales et régionales qui en favorisent la divulgation;

2. Établir et appliquer une stratégie régionale afin de coordonner les initiatives des groupes progressistes concernant l'application de l'agenda de la CIPD;
3. Évaluer le degré d'application des lois relatives à la santé reproductive, à l'égalité des sexes et à la population et au développement, et mettre à profit les résultats obtenus pour promouvoir les activités de partage des connaissances, notamment l'élaboration de lois modèles sur les problèmes qui intéressent les pays de la région;
4. Renforcer le contrôle qu'exercent les parlements dans la région, surtout concernant la législation et les politiques liées à l'agenda de la CIPD;
5. Mettre au point des initiatives visant à informer et sensibiliser les parties intéressées et l'opinion publique concernant l'importance de l'agenda de la CIPD pour le développement et la réduction de la pauvreté, de manière à faire opposition aux arguments contraires au respect des droits humains présentés par les groupes conservateurs.

■ Plan d'action régional

1. Augmenter les budgets nationaux pour l'application de la CIPD au niveau national et promouvoir les activités visant à obtenir des pays donateurs une assistance complémentaire au développement concernant les questions de population;
2. Créer des réseaux régionaux et sous-régionaux sur la population et le développement composés de parlementaires, d'anciens parlementaires et d'organisations de la société civile, dans le but de promouvoir l'agenda de la population et du développement dans la perspective des droits humains;
3. Identifier des thèmes régionaux prioritaires, faire l'accord à leur sujet et mettre en œuvre des stratégies communes pour élaborer une législation et en conduire le processus d'approbation;
4. Édifier une alliance plus vaste avec la société civile, les pouvoirs judiciaires, les représentants du gouvernement et les partis politiques afin de faciliter les progrès et la durabilité des politiques de population et développement;

5. Élaborer une stratégie régionale pour travailler avec les médias sur les problèmes de population et développement;
6. Élaborer un cadre régional conceptuel sur la législation, la population et le développement.

■ **Repères mesurables**

1. Nombre et type de lois sur la population et le développement promulguées qui comportent des dispositions financières visant leur application;
2. Indicateurs élaborés par les parlementaires pour mesurer le degré d'application des politiques sur la population et le développement liées à la réalisation des OMD;
3. Mécanismes nationaux établis afin de garantir l'affectation de 10 % au moins des budgets aux politiques et programmes liés au Programme d'action de la CIPD;
4. Pays donateurs de la région consacrant 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement, et pourcentage attribué aux programmes de population et de développement.

CHAPITRE IX

DÉBATS DE GROUPE THÉMATIQUES

Des débats de groupe thématiques ont été organisés sur cinq sujets essentiels et chaque personne assistant à la conférence a été invitée à participer à l'un de ces cinq groupes. Tous les débats de groupe ont été présidés par un parlementaire avec l'aide d'un spécialiste chargé de présenter le sujet. Le rapporteur désigné par chacun des groupes a fait rapport en séance plénière de la conférence sur les résultats de chaque débat de groupe.

Les cinq sujets retenus pour faire l'objet des débats de groupe ont été les suivants:

Mobilisation des ressources: Financer l'agenda de la CIPD et les OMD

Présidente: Mme Sonia Fertuzinhos, Membre du Parlement (Portugal)

Spécialiste : Dr. Joe Speidel, Professeur adjoint, Université de Californie, San Francisco

Rapporteur : Asger Ryhl, Chef du Bureau de l'UNFPA à Copenhague

Stratégies nationales pour assurer l'accès universel à la santé reproductive

Présidente: Mme Philomène Fouty-Soungou, Membre du Parlement (Congo)

Spécialiste : M. Stan Bernstein, Conseiller en politiques (hors classe), UNFPA

Rapporteur : Hedi Jamiai, Directrice du Bureau de l'UNFPA à Bruxelles

Rôle des parlementaires dans l'application de l'agenda de la CIPD et la réalisation des OMD

Président : M. Malcolm Washer, Membre du Parlement (Australie)

Spécialiste : Mr. Sultan Aziz, Directeur, UNFPA

Rapporteur: Siri Tellier, Directeur, Bureau de l'UNFPA à Genève

Déjouer les défis qu'affronte l'agenda de la CIPD

Présidente : Mme Maria Mirtala Lopez Meija, Membre du Parlement (El Salvador)

Spécialiste : M. Jon O'Brien, Vice-Président, Catholics for a Free Choice

Rapporteurs: M. Eduardo Mangas, Spécialiste des programmes, Division de l'Amérique latine et des Caraïbes, UNFPA, et Mme Ana Guezmes, Conseillère, Equipe d'appui national (CST) de Mexico, UNFPA

Le complexe population-environnement et les OMD

Présidente: Mme Salwa Masri, Membre du Parlement (Jordanie)

Spécialiste : M. Lester Brown, Président, Earth Policy Institute

Rapporteur : Mme Kiyoko Ikegami, Directeur, Bureau de l'UNFPA à Tokyo

On trouvera à l'anneze II les résumés des débats de groupe, établis par chacun des rapporteurs.

CHAPITRE X

SUIVI ET VUES D'AVENIR

Mme Safiye Cagar, Directrice de la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources (IERD) à l'UNFPA, a remercié les participants de la conférence d'avoir eu une rencontre si dynamique et productive. Se tournant vers le suivi et les prochaines étapes, elle a noté que la Déclaration d'engagement de Bangkok, en conjonction avec les constatations de l'Enquête mondiale de 2006



Mme Cagar

et la société civile. Elle a déclaré que la prochaine conférence IPCI/ICPD se réunirait trois ans plus tard et offrirait une occasion d'évaluer ce qui avait été accompli dans l'intervalle s'agissant de faire progresser l'agenda de la CIPD. Elle a terminé en remerciant tous les participants de leur zèle et de leur engagement et a exprimé sa vive reconnaissance au Gouvernement thaïlandais et à l'Assemblée législative nationale de Thaïlande, aux autres organisations hôtes, aux organisations de financement et de soutien, aux orateurs et spécialistes et à tous les membres de l'AFPPD et de l'UNFPA qui n'avaient épargné aucun effort pour assurer le succès de la conférence IPCI/ICPD 2006.

M. Shiv Khare, Directeur exécutif de l'AFPPD, se tournant vers le suivi et les initiatives futures, a noté avec plaisir la participation croissante des parlementaires

à la promotion et à la progression de l'agenda de la CIPD. Il a identifié trois domaines essentiels sur lesquels devrait porter le suivi : a) la nécessité d'élargir au monde entier la participation des parlementaires, notamment en les sensibilisant davantage et en leur fournissant une information,

des outils de plaidoyer et une formation d'accès facile; b) la nécessité d'élargir et d'intensifier la participation des parlementaires au niveau des États et au niveau local s'agissant d'atteindre de plus larges couches de la population, notamment dans les communautés; et c) étant donné le nombre croissant de jeunes au niveau mondial, la nécessité d'intensifier la participation des parlementaires aux problèmes concernant les jeunes, notamment à la santé reproductive des adolescents. M. Khare a ajouté que l'on notait aussi un accroissement du nombre de jeunes parlementaires et qu'il importait de les engager à s'occuper des problèmes liés à la jeunesse et à faire progresser l'agenda de la CIPD.



M. Khare

Mme Khira Lagha, parlementaire tunisienne, Présidente de la FAAPPD, a remercié Sa Majesté le Roi de Thaïlande, Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn, l'Assemblée législative nationale et le Gouvernement et le peuple thaïlandais de la chaleureuse et généreuse hospitalité offerte aux participants de la Conférence de 2006. Elle a annoncé que ce serait un grand honneur pour le Forum des parlementaires africains et arabes pour la population et le développement d'accueillir la Conférence IPCI/ICPD de 2009 au Caire (Égypte), dans la ville même où s'était tenue la Conférence internationale



Mme Lagha Ben Fadhel

En exprimant sa profonde gratitude, la délégation égyptienne a déclaré que c'était pour l'Égypte un grand honneur d'avoir été choisie pour accueillir la Conférence IPCI/ICPD de 2009.

sur la population et le développement de 1994, qui a fait date. Elle a noté qu'à l'occasion du quinzième anniversaire de la CIPD, il convenait parfaitement que la conférence de 2009 se tienne au Caire.

Durant le débat sur le suivi, les délégués ont fait un certain nombre de suggestions, notamment les suivantes : a) intensifier et élargir la constitution de réseaux et l'échange d'informations entre les parlementaires, notamment en vue de partager les enseignements tirés, surtout dans des domaines comme l'adoption de lois et politiques sur des problèmes délicats; b) augmenter l'appui, notamment l'appui financier, fourni aux parlementaires par des institutions partenaires, dont l'UNFPA et les ONG; c) offrir aux parlementaires des possibilités de se rencontrer pour partager leurs expériences avec d'autres; et d) faire participer davantage les hommes au traitement des problèmes de santé reproductive.

CHAPITRE XI

CLÔTURE

La conférence a adopté officiellement la Déclaration d'engagement de Bangkok (voir le chapitre I pour le texte intégral de la Déclaration). À la suite de l'adoption de la Déclaration d'engagement de Bangkok, le Dr Malinee Sukavejworakit, Président du Comité de rédaction, a remercié les membres du Comité de rédaction et tous les participants de la Conférence pour leur contribution au succès de la Conférence internationale des parlementaires de 2006 pour l'application du Programme d'action de la CIPD.

Dans ses remarques finales, M. Yasuo Fukuda, parlementaire japonais et Président de l'AFPPD, a remercié toutes les personnes présentes de leur participation. Il a exprimé sa vive gratitude au Dr Sukavejworakit et au Dr Henry pour leur excellent travail et a demandé à l'assistance de les applaudir. Il a invité Mme Thoraya Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, à présenter au Dr Sukavejworakit et au Dr Henry des témoignages d'appréciation. En les leur présentant, Mme Obaid a remercié le Dr Sukavejworakit et le Dr Henry de leur contribution au succès de la conférence de 2006 et de leurs inlassables

efforts pour soutenir les droits des femmes, notamment la santé et les droits en matière de reproduction. Mme Obaid a terminé en rappelant les paroles d'une vieille ballade de Thaïlande qui exhortait chacun à "être bon, être équitable, être juste" – ce qui, a-t-elle noté, est essentiel pour réaliser le développement durable et améliorer la vie et le bien-être de tous dans le monde.



M. Fukuda

M. Yasuo Fukuda a poursuivi en observant qu'il appréciait à leur haute valeur la participation active de tous les participants de la conférence, des auteurs de communications et des spécialistes. Il a remercié l'Assemblée législative nationale de Thaïlande d'avoir accueilli la conférence de 2006. Il a également remercié les autres organisations hôtes et a exprimé sa profonde gratitude aux Gouvernements australien, canadien, japonais, suisse et thaïlandais, ainsi qu'à l'Assemblée législative nationale de Thaïlande, à l'AFPPD, à la CESAP et à l'UNFPA, pour le financement/appui fourni aux fins d'organiser la Conférence internationale des parlementaires de 2006 sur l'application du Programme d'action de la CIPD.

ANNEXE I:

ORDRE DU JOUR

LUNDI, 20 NOVEMBRE

10 HEURES-22 HEURES INSCRIPTION

15 HEURES-17 HEURES RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

17 H 30-18 H 30 SÉANCE D'INFORMATION POUR LES PRÉSIDENTS, LES SPÉCIALISTES ET LES RAPPORTEURS DES DÉBATS DE GROUPE

19 H 30-21 HEURES RÉCEPTION DE BIENVENUE OFFERTE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE THAÏLANDAISE

- M. Meechai Ruchupan, Président de l'Assemblée nationale thaïlandaise

Présentation de l'Asia-Pacific Population Journal de la CESAP (numéro commémorant le vingtième anniversaire)

- M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la CESAP
- Mme Thoraya A. Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA

21 HEURES-22 HEURES RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION



MARDI, 21 NOVEMBRE

9 HEURES-10 HEURES CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

1. Remarques de bienvenue

- M. Yasuo Fukuda, Parlementaire japonais et Président de l'AFPPD
- Mme Thoraya A. Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA
- M. Meechai Ruchupan, Président de l'Assemblée nationale thaïlandaise

2. Remarques liminaires

- Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn

10 HEURES-11 HEURES SÉANCE D'OUVERTURE

Animateur: M. Yasuo Fukuda, Membre du Parlement japonais et Président de l'AFPPD

1. But de la Conférence

- Mme Safiye Cagar, Directrice de la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources (IERD), UNFPA

2. Présentation d'une vidéo

3. Discours programme

- M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la CESAP
- Mme Thoraya A. Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA
- Mme Gill Greer, Directrice générale de la Fédération internationale pour la planification familiale (FIPF)

4. Election du Bureau

5. Election des membres du Comité de rédaction

11 HEURES-11 H 20 PAUSE CAFÉ

11 H 20-12 H 50 PREMIÈRE SÉANCE

Déclarations des invités spéciaux: Tirer le bilan des progrès accomplis depuis Le Caire – Rôle des parlementaires dans la mise en oeuvre de l'Agenda du Caire

Animateur: M. Alain Destexhe, Sénateur belge et Président du PGA

Intervenants: (communications de 7 minutes par un ministre de chaque région, suivies de Q & R):

- M. Zhang Weiqing, Ministre chinois, Commission de la population nationale et de la planification familiale
- Mme Alicia Munoz Alá, Ministre bolivienne de la gouvernance
- Mme Naziha Echik, Vice-Ministre de la santé publique et Secrétaire d'Etat (Tunisie)
- M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, Président de l'Assemblée nationale du Tchad

12 H 50-13 HEURES PHOTO DE GROUPE

13 HEURES-14 H 30 DÉJEUNER DE BIENVENUE

OFFERT PAR LE MINISTRE THAÏLANDAIS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

- M. Mongkol Na Songkhla, Ministre thaïlandais de la santé publique

14 H 30-16 H 30 DEUXIÈME SÉANCE

Débats de groupe (par région)

Examen des résultats de l'Enquête mondiale sur les progrès accomplis depuis Le Caire et recommandation de futures stratégies pour l'action aux niveaux national et régional

Asie et Pacifique

Afrique

Amérique du Nord et du Sud

Etats arabes

Europe de l'Est et de l'Ouest

Présidents: Un parlementaire de chaque région

Spécialistes: Secrétariat de l'AFPPD, la FAAPPD, l'IAPG et l'EPF

16 H 30-16 H 50 PAUSE CAFÉ

16 H 50-17 H 50 TROISIÈME SÉANCE

Présentation des résultats du débat de chaque groupe

Animateur: Dr. Malinee Sukavejworakit, Secrétaire général de l'AFPPD

Communications des Présidents des débats de groupe

17 H 50-18 HEURES CLÔTURE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

18 H 30-20 H 30 RÉCEPTION COMMÉMORATIVE DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'AFPPD

21 HEURES-22 HEURES RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION



MERCREDI, 22 NOVEMBRE

8 HEURES-8 H 45 RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION

9 HEURES-10 H 40 QUATRIÈME SÉANCE

Débats de groupe – environ 30 parlementaires dans chaque groupe

1. Mobilisation des ressources: Financer l'Agenda de la CIPD et les OMD

Président: Mme. Sonia Fertuzinhos, MP

Spécialiste: Dr. Joe Speidel, Professeur associé, Département d'obstétrique, de gynécologie et des sciences de la procréation, Université de Californie-San Francisco

2. Stratégies nationales pour assurer l'accès de tous à la santé procréatrice

Président: Mme. Philomène Fouty-Soungou, MP

Spécialiste: M. Stan Bernstein, Conseiller hors classe en politiques, Division de l'appui technique, UNFPA

3. Rôle des parlementaires dans la mise en oeuvre de l'Agenda de la CIPD et des OMD

Président: M. Malcom Washer, MP

Spécialiste: M. Sultan Aziz, Directeur de la Division de l'Asie et du Pacifique, UNFPA

4. Contrer les défis à l'Agenda de la CIPD

Président: Mme. Maria Mirtala Lopez Meijja, MP

Spécialiste: M. Jon O'Brien, Vice-Président, Catholics for a Free Choice

5. Le complexe population-environnement et les OMD

Président: Mme. Salwa Masri, MP

Spécialiste: M. Lester Brown, Président de l'Earth Policy Institute

10 H 40-11 HEURES PAUSE CAFÉ

11 HEURES-12 HEURES CINQUIÈME SÉANCE

Présentation des résultats du débat de chaque groupe

Animatrice: Mme Thelma Kay, Chef, Division des questions sociales émergentes, CESAP Communications par les Présidents des débats de groupe

12 HEURES-13 HEURES SIXIÈME SÉANCE

Débat sur le projet de Déclaration d'engagement

Animatrice: Dr. Mary Henry, Sénatrice irlandaise et Vice-Présidente de l'EPF

Présentation du projet de Déclaration par le Président du Comité de rédaction

13 HEURES-14 H 30 DÉJEUNER OFFERT PAR LE MEMBRE FONDATEUR DE L'AFPPD

Prf. Dr. Prasop Ratanakorn, Membre fondateur honoraire et ancien Secrétaire général de l'AFPPD

14 H 30-15 H 30 SEPTIÈME SÉANCE

Débat sur le projet de Déclaration d'engagement

Animatrice: Dr. Mary Henry, Sénatrice irlandaise et Vice-Présidente de l'EPF

15 H 30-16 HEURES HUITIÈME SÉANCE

Débat sur le suivi

- Mme Safiye Cagar, Directrice de l'IERD, UNFPA
- M. Shiv Khare, Directeur exécutif de l'AFPPD
- Groupe parlementaire hôte de la Conférence IPCI/CIPD de 2008: Mme Khira Lagha, Membre du Parlement tunisien et Présidente de la FAAPPD

16 HEURES-16 H 30 SÉANCE DE CLÔTURE

1. Adoption de la Déclaration d'engagement
2. Observations finales

Président de la Conférence

ANNEXE II :

RÉSULTATS DES DÉBATS THÉMATIQUES DE GROUPE

THÈME 1 : MOBILISATION DES RESSOURCES : FINANCER L'AGENDA DE LA CIPD ET LES OMD

Présidente : Mme Sonia Fertuzinhos, parlementaire portugaise

Spécialiste : Dr. Joe Speidel, Professeur adjoint, Université de Californie, San Francisco

Rapporteur : Asger Ryhl, Chef du Bureau de l'UNFPA à Copenhague

Principaux problèmes :

1. Nette diminution du financement de la planification familiale – les fonds se sont déplacés à l'avantage du VIH/sida.
2. Absence de lien clair entre la santé reproductive et le VIH/sida.
3. Absorption par les dépenses administratives d'une trop grande partie du financement des donateurs – alors que le financement devrait aller aux activités de programme et bénéficier à la population.
4. Nécessité d'organiser les activités de plaidoyer à partir de données et de coûts bien clairs (actuellement, les chiffres/prévisions de dépenses sont très différents).
5. Insuffisance de l'infrastructure sanitaire (mettre tout particulièrement l'accent sur les zones rurales).

Mesures nécessaires

Les parlementaires doivent :

1. Veiller à développer les activités de plaidoyer et à mieux sensibiliser le public afin de lier les problèmes de population/santé reproductive au développement en général, et s'assurer que le public est informé de la manière dont l'aide au développement est utilisée.
2. Veiller à ce que les problèmes de population/santé reproductive soient intégrés dans les stratégies de développement des donateurs et des pays bénéficiaires.

3. Veiller à ce que l'aide au développement mette l'accent sur les priorités nationales, sur la base du partenariat avec les gouvernements nationaux – il est important de s'assurer que le pays s'intéresse à la santé reproductive/planification familiale.
4. Veiller à garantir un engagement politique et un financement en faveur de la population/santé reproductive – liant le Programme d'action de la CIPD aux OMD.
5. S'assurer que les budgets nationaux font une place privilégiée aux problèmes de santé reproductive/planification familiale.

THÈME 2 : STRATÉGIES NATIONALES POUR ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL À LA SANTÉ REPRODUCTIVE

Présidente : Mme Philomène Fouty-Soungou, parlementaire congolaise

Spécialiste : M. Stan Bernstein, Conseiller hors classe en politiques, UNFPA

Rapporteur : Hedi Jamiai, Directeur du Bureau de l'UNFPA à Bruxelles

Principaux problèmes :

1. Nous sommes encore très éloignés d'un accès universel à la santé reproductive. Il est nécessaire de planifier à l'avance et de faire participer différents acteurs, notamment le secteur privé et la société civile.
2. Les processus sont plus gouvernementaux que nationaux. Il est nécessaire de mettre en place des processus plus inclusifs.
3. Pour commencer, il faut inclure des cadres de suivi et évaluation et participer à un suivi international. Besoin de données et d'informations.
4. Les engagements politiques ne sont pas soutenus par un financement ni par l'appui budgétaire appropriés.

Mesures nécessaires :

Les parlementaires doivent :

1. Se mobiliser et former des partenariats afin d'agir à plus grande échelle. Les législateurs/parlementaires doivent s'assurer que toutes les lois relatives à la santé reproductive, y compris la mortalité infantile et maternelle, sont appliquées et font l'objet d'un suivi, et les besoins de planification familiale doivent recevoir un rang plus élevé de priorité.
2. Donner la priorité à la santé sexuelle et reproductive dans les documents stratégiques nationaux et dans tous les instruments financiers et les stratégies nationales. Créer des partenariats efficaces afin d'atteindre cet objectif par tous les moyens d'action disponibles, comme la législation, l'établissement de rapports sur les besoins, les auditions et les activités de plaidoyer, etc.
3. Renforcer les systèmes de santé et donner un rang élevé de priorité à l'allocation d'une entrée budgétaire spécifique "santé sexuelle et reproductive" afin de financer la santé reproductive dans le budget national.
4. Amplifier l'échange d'informations sur les stratégies qui réussissent et travailler à définir des cadres régionaux et nationaux de suivi.
5. Recommander et soutenir une direction internationale coordonnée en vue d'inclure la santé sexuelle et reproductive dans les plans et initiatives de développement.



THÈME 3 : RÔLE DES PARLEMENTAIRES DANS L'APPLICATION DE L'AGENDA DE LA CIPD ET LA RÉALISATION DES OMD

Président : M. Malcolm Washer, parlementaire australien

Spécialiste : M. Sultan Aziz, Directeur à l'UNFPA

Rapporteur : Siri Tellier, Directrice du Bureau de l'UNFPA à Genève

Principaux problèmes :

1. Capacité humaine et financière limitée des parlements, connaissance limitée des lois modèles – nécessité de dispenser une information précise sur les problèmes liés à la CIPD et aux OMD.
2. Financement limité des services de base (p. ex., santé, éducation) aux migrants qui affrontent des

difficultés particulières en matière d'accès (et de protection) même quand ces services sont disponibles pour le reste de la population.

3. Volonté politique limitée et/ou opposition, notamment problèmes majeurs posés par l'opposition culturelle/religieuse; il est difficile de parler de limitation des naissances dans un pays qui vient d'échapper au génocide.
4. Les parlementaires agissent dans les limites acceptables; p. ex., il n'est pas toujours possible de s'exprimer librement, et difficile d'obliger les gouvernements à rendre des comptes.
5. Aliénation des jeunes hommes.
6. Problèmes rencontrés par les femmes pour accéder au pouvoir politique.
7. Dans certains pays qui sortent d'un conflit et où les effectifs de la population déplacée sont considérables, il se pose des problèmes particulièrement difficiles, notamment l'absence de cadres juridiques.

Mesures nécessaires :

Les parlementaires doivent :

1. Améliorer l'environnement législatif/juridique afin de refléter l'agenda de la CIPD, p. ex. dans les lois et politiques visant à réduire la pauvreté. Contrôler leur application au niveau national/local. En cela, travailler de concert avec les organisations locales (en particulier les ONG, par exemple de femmes juristes) et mettre en commun les idées entre pays de la même région afin d'accélérer le processus. L'assistance de l'UNFPA est ici nécessaire.
2. Veiller à ce que cet agenda soit accepté par tous les partis politiques. Agir auprès des animateurs culturels, faire participer les hommes au débat, notamment au dialogue relatif à la violence contre les femmes.
3. Créer des réseaux à divers niveaux – international ou national, notamment autour de thèmes au sein des parlements nationaux ou des unions et associations parlementaires –, inscrire les problèmes de la CIPD à l'ordre du jour des réunions de ces forums. L'UNFPA ou d'autres organisations pourraient faire des communications à cette occasion. Développer la solidarité parmi les parlementaires quand ils se heurtent à une opposition. Il arrive que d'autres pays puissent dire certaines choses qui sont interdites aux ressortissants d'un pays donné.

4. Mettre au point des outils pour mieux assurer l'exercice effectif des responsabilités, y compris celles des participants à la présente réunion, mais aussi pour tenir les gouvernements responsables.
5. Élaborer des mécanismes pour mieux assurer le partage de l'information, des meilleures pratiques en matière de réforme juridique, etc. L'assistance de l'UNFPA sera ici précieuse.
6. Utiliser les médias pour mieux faire prendre conscience des OMD et de la CIPD. Une assistance est nécessaire en ce domaine; p. ex., une information précise et d'accès facile ainsi que des articles modèles sont nécessaires.
7. Plaider pour la paix – plaider pour les femmes, les enfants et les personnes âgées.

.....

THÈME 4 : CONTRER LES DÉFIS À L'AGENDA DE LA CIPD

Présidente : Mme Maria Mirtala Lopez Meija, parlementaire salvadorienne

Spécialiste : M. Jon O'Brien, Vice-Président, Catholics for a Free Choice

Rapporteurs : M. Eduardo Mangas, spécialiste des programmes, Division de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'UNFPA, et Mme Ana Guezmes, Conseillère, Équipe nationale d'appui (CST) de Mexico, UNFPA

Principaux problèmes :

1. L'hostilité à la CIPD a centré ses stratégies sur la santé sexuelle et reproductive et sur les politiques d'égalité des sexes.
2. L'opinion publique est manipulée par des groupes hostiles à la planification familiale et aux droits des femmes. Ces groupes utilisent divers arguments et tactiques, désorientant l'opinion publique avec un emploi tendancieux de la terminologie et des conclusions de "recherches" pour soutenir leurs points de vue. Utilisant ces stratégies, ils se présentent avec l'appui d'arguments prétendument scientifiques comme les "défenseurs" de l'identité culturelle et des valeurs sociales et familiales, obtenant en de nombreux cas un soutien public important mais souvent au moyen d'informations mensongères.
3. La CIPD affronte dans le monde entier une opposition religieuse et culturelle. Des extrémistes

manipulent les arguments culturels pour susciter l'hostilité au mandat de la CIPD. De nombreux crimes contre les femmes – y compris commis par leurs partenaires – persistent en bien des sociétés, avec l'appui de motivations culturelles et/ou religieuses.

4. Il y a un écart sensible entre la législation et les politiques existantes et le degré d'efficacité de leur application, en raison de l'absence de volonté politique et d'appui financier, et parfois sous l'effet de facteurs culturels.

Mesures nécessaires :

Les parlementaires doivent :

1. Être de meilleurs avocats de la CIPD. Les parlementaires doivent reprendre à leur compte le langage que des groupes hostiles ont accaparé pour salir la CIPD, dont ils font l'ennemi de la famille. Les parlementaires doivent parler en défenseurs de la vie et en faveur des femmes, des familles et des droits humains, ce qui correspond en fait au mandat de la CIPD. Les groupes hostiles doivent être qualifiés par les groupes progressistes non de défenseurs de la vie mais d'ennemis des droits humains.
2. Promouvoir la formation du personnel judiciaire concernant l'égalité des sexes et les droits en matière de reproduction. Les systèmes judiciaires jouent un rôle important s'agissant de garantir l'application de la CIPD, en particulier pour les problèmes liés à la santé et aux droits en matière de reproduction et à l'égalité des sexes, non seulement dans l'administration quotidienne de la justice, mais aussi quand la Cour suprême d'un pays donné doit se prononcer sur la légalité ou la constitutionnalité de certaines politiques et lois.
3. Édifier et/ou renforcer les alliances avec les médias et les organisations de la société civile, en particulier les réseaux de femmes. Les parlementaires peuvent obtenir un soutien précieux des ONG dans leurs activités parlementaires quotidiennes, en particulier d'organisations de plaidoyer et de recherche capables de leur fournir des arguments simples et efficaces durant le débat sur d'importantes propositions de loi liées à la CIPD. Grâce à cet appui, leur aptitude à la communication pourrait aussi être considérablement améliorée s'agissant de promouvoir l'agenda de la CIPD auprès du grand public.
4. Faire participer davantage de dirigeants en différents domaines (religieux, social, culturel et politique) à la promotion de l'agenda de la CIPD. Au sein des

groupes religieux, les personnes d'esprit ouvert peuvent s'avérer d'importants alliés dans la promotion et la défense de la CIPD. Les parlementaires devraient aussi avoir à leur disposition une information et des documents religieux faisant autorité à l'appui du mandat de la CIPD.

5. Impliquer le secteur privé, notamment le secteur économique, dans les activités liées à l'application de la CIPD. Dans certains pays, ces groupes sont influencés par une information mensongère qui les persuade de promouvoir et financer des groupes hostiles à la CIPD.
6. Faire largement connaître le lien entre le mandat de la CIPD, les droits humains et la démocratie. Il faut encourager la séparation de l'Église et de l'État aux niveaux national et international, notamment dans les organisations intergouvernementales.
7. Promouvoir les stratégies régionales d'information et de communication sur le mandat de la CIPD. Les parlementaires pourraient promouvoir des programmes éducatifs dans les médias contrôlés par le gouvernement, notamment en prêtant un appui financier à la production de feuillets télévisés éducatifs ou de programmes télévisés sur la CIPD. Les parlementaires doivent aussi promouvoir et faciliter l'inclusion dans les médias privés de messages d'intérêt public sur les problèmes liés à la CIPD.

Les parlementaires ont demandé :

8. Que l'UNFPA et les équipes de pays des Nations Unies aient un rôle actif, conformément à leurs mandats, dans la défense de la CIPD au niveau national chaque fois que les parlementaires affrontent une controverse sur la législation proposée.
9. Que leurs homologues des pays développés, dans le cadre de leur exercice d'un contrôle financier, veillent à ce que les questions sexospécifiques soi-

ent prises en compte dans les programmes d'aide publique au développement et dans l'application effective de ceux-ci.



THÈME 5 : LE COMPLEXE POPULATION-ENVIRONNEMENT ET LES OMD

Présidente : Mme Salwa Masri, parlementaire jordanienne

Spécialiste : M. Lester Brown, Président, Earth Policy Institute

Rapporteur : Mme Kiyoko Ikegami, Directrice du Bureau de l'UNFPA à Tokyo

Principaux problèmes :

1. Croissance démographique et développement durable
2. Réchauffement planétaire
3. Dépendance du pétrole
4. Rareté des ressources en eau et conflit autour de celles-ci
5. Rôle du conflit dans la dégradation de l'environnement
6. Environnement et durabilité
7. Avidité et surconsommation

Mesures nécessaires :

1. Stabiliser la population, ce qui est un problème de sécurité
2. Réduire la dépendance du pétrole
3. Créer une prise de conscience concernant les liens entre population, développement et environnement

ANNEXE III: LISTE DES PARTICIPANTS

DELEGUES

Afrique du Sud

Mme Tovhowani Josephine Tshivhase, Parlementaire

Algérie

M. Noureddine Benbraham, Parlementaire

Argentine

Mme le Sénateur Maria Cristina Perceval

Australie

Mme le Sénateur Claire Moore

M. le Sénateur Malcolm Washer

Mme le Sénateur Ruth Webber

Autriche

M. Karl Ollinger, Parlementaire

Azerbaïdjan

Mme Rabiyyat Aslanova, Parlementaire

Mme Malahat Hasanova, Parlementaire

Bahreïn

Mme Fakhria Shaban Ghulem Diari, Parlementaire

Belgique

M. le Sénateur Alain Destexhe

Mme Hilde Vautmans, Parlementaire

Belize

Mme Sylvia Flores, Parlementaire

Bénin

M. Léon Bio Bigou, Parlementaire

Bhoutan

Mme Passang Dem, Parlementaire

M. Tshewang Dorji, Parlementaire

M. Dasho Rinzin Gyaltshen, Parlementaire

M. Wangdi, Parlementaire

Bolivie

S.E. Mme Alicia Munoz Ala Ministre de la gouvernance

M. Javier Eduardo Zavaleta, Parlementaire

Bosnie-Herzégovine

M. M.D. Milorad Zivkovic, Parlementaire

Brésil

Mme Telma Sandra De Souza, Parlementaire

Bulgarie

Mme Antonyia Stefanova Parvanova, Parlementaire

Burkina Faso

M. Mamadou Christophe Ouattara, Parlementaire

Burundi

Mme Pascasie Nkinahamira, Parlementaire

M. Jean Marie Rugira, Parlementaire

Cambodge

Mme Sudary Khuon, Parlementaire

M. Sour Phirith Kim, Parlementaire

Mme le Sénateur Si Chan Pum

Cameroun

Mme Angeline Evina Ndo Engolo, Parlementaire

Canada

Mme Rose Marie Losier-Cool, Parlementaire

M. Yvan Loubier, Parlementaire

Cap-Vert

M. Jean Emmanuel da Cruz, Parlementaire

Chili

Mme Maria Antonieta Saa Diaz, Parlementaire

Chine

S.E. M. Zhang Weiqing
Ministre de la population et de la famille
Commission de planification

Chypre

M. Kyriacos Hadjiyiannis, Parlementaire

Congo

Mme Philomène Fouty Soungou, Parlementaire

Costa Rica

Mme Ana Helena Chacon, Parlementaire

Danemark

Mme Kirsten Brosbol, Parlementaire

Djibouti

M. Hassan Rayaleh Abourahman, Parlementaire

Ecosse

M. Patrick Harvie, Membre du Parlement écossais

Egypte

Mme Sherine Ahmed Fouad Abdel Aziz,
Parlementaire

M. Khalifa Radwan, Parlementaire

El Salvador

Mme Maria Mirtala Lopez Mejia, Parlementaire

Equateur

Mme Martha Roldos, Parlementaire

Espagne

Mme Cinta Castillo, Parlementaire

Mme Elvira Velasco, Parlementaire

Fidji

S.E. M. Ratu Kinijoji Maivalili
Président du Sénat

Finlande

Mme Janina Andersson, Parlementaire

France

Mme Hélène Marie-Louise Mignon, Parlementaire

Géorgie

M. George Tsanava, Parlementaire

M. George Tseretelli, Parlementaire

Ghana

Mme Akua Sena Dansua, Parlementaire

Mme Theresa Ameley Tagoe, Parlementaire
Vice- Ministre de la Région du Grand Accra

Guinée équatoriale

M. Angel Serafin-Seriche Dougan-Malabo
Parlementaire

Guyana

Mme Indranie Chanderpoul, Parlementaire

Honduras

Mme Myrna Aida Castro Rosales, Parlementaire

Iles Salomon

M. Hilly Francis Bills, Parlementaire

M. Daniel Enele Kwanairara, Parlementaire

Inde

M. A.P. Abdullakutty, Parlementaire

M. Vallabhbbhai Kathiria, Parlementaire

M. Sat Mahajan, Ministre d'Etat

Mme Tejaswini Seeramesh, Parlementaire

M. R. Senthil, Parlementaire

M. Laxshman Singh, Parlementaire

Mme Pratibha Singh, Parlementaire

Indonésie

Mme Aisyah Hamid Baidlowi, Parlementaire

Mme Marymah Nugraha Besoes, Parlementaire

M. Junaedi Muhammad Hasyim, Parlementaire

Iran

M. Ahmad Khas Ahmadi, Parlementaire

Mme Rafat Bayat, Parlementaire

Irlande

Mme le Sénateur Mary Henry

Islande

Mme Gudrun Ogmundsdottir, Parlementaire

Japon

M. Kenya Akiba, Parlementaire

M. Yasuo Fukuda, Parlementaire

Jordanie

Mme Salwa Shaher Damen Masri, Parlementaire

Kazakhstan

M. Valeriy Doskalov, Parlementaire

Mme Dinar Nuketayeva, Parlementaire

M. le Sénateur Bek Sultan Tutkushev

Kenya

M. James Omigo Magara, Parlementaire

Mme Betty Njeri Tett, Parlementaire

Kirghizistan

M. Osmonbek Artykbaev, Parlementaire

M. Kanibek Kapashovich, Parlementaire

Kosovo

Mme Zylfije Hundozi, Parlementaire

Mme Fatmire Mulhaxha-Kollqaku, Parlementaire

Laos

Mme Chanhom Mahaxay, Parlementaire

M. Phonthep Pholsena, Parlementaire

Libéria

Mme Alomiza Ennos, Parlementaire

Lituanie

Mme Marija Ausrine Pavilioniene, Parlementaire

Mme Birute Vesaite, Parlementaire

Malaisie

M. Seng Giaw Tan, Parlementaire

Malawi

M. Justin Chimera Malewezi, Parlementaire

Maldives

M. Ibrahim Ismail, Parlementaire

Mme Mazeena Jameel, Parlementaire

Mali

Mme Fanta Mantchini Diarra, Parlementaire

Maroc

Mme Nouzha Skalli, Parlementaire

Mexique

Mme Elsa de Guadalupe Conde Rodriguez, Parlementaire

Mongolie

Mme Munkhatuya Budee, Parlementaire

Mme Tuya Danzadaraa, Parlementaire

M. Suckbaatar, Parlementaire

Mozambique

M. Casimiro Pedro Sacadura Wate, Parlementaire

Namibie

M. Benjamin Ulenga, Parlementaire

Népal

S.E. Mme Urmila Aryal

Ministre d'Etat pour les femmes, les enfants et la protection sociale

M. Birodh Khatiwada, Parlementaire

Mme Ashta Laxmi Shakya, Parlementaire

Mme Chitralekha Yadav

Vice-Présidente du Parlement

Nicaragua

Mme Emilia Torres de Mendez, Parlementaire

Nigéria

M. Farouk Adamu Aliyu, Parlementaire

Nouvelle-Zélande

Mme Steve Chadwick, Parlementaire

Mme Jill Pettis, Parlementaire

Ouganda

M. Elioda Tumwesigye, Parlementaire

Pakistan

Mme Riffat Javaid Kahlon, Parlementaire

Mme le Sénateur Noorjehan Panezai

Palaos

M. Noah T. Idechong, Parlementaire

M. Mariur Kerai, Parlementaire

M. Techitong Okada
Vice-Président du Parlement

M. Joel Toribiong, Parlementaire

M. le Sénateur Surangel S. Whipps

Parlement européen

Mme Anne van Lancker, Parlementaire (Belgique)

Pérou

M. Daniel Robles Lopez, Membre du Congrès

Philippines

Mme Darlene Magnolia Antonino-Custodio
Membre du Congrès

Gilbert Cesar Remulla, Membre du Congrès

Joel Villanueva, Membre du Congrès

Portugal

Mme Sonia Fertuzinhos, Parlementaire

Roumanie

Mme Gabriela Cretu, Parlementaire

Royaume-Uni

Baronne Jennifer Tonge, Parlementaire

Russie

M. Nicolai Gerasimenko, Parlementaire

Rwanda

Mme Odette Nyiramilimo, Parlementaire

Samoa

S.E. Mme Fiaame Naomi Mataafa
Ministre des affaires féminines et du
développement social et communautaire

Sénégal

Mme Aminata Mbengue Ndiaye, Parlementaire

Somalie

Mme Asha Ahmed Abdalla, Parlementaire

Soudan

M. James Janga Duku, Parlementaire

M. Tarig Mohamed Tawfig, Parlementaire

Suède

Mme Carina Hagg, Parlementaire

Suisse

Mme Ruth Lydia Genner, Parlementaire

Syrie

Mme Nafizah Nibal Al Moalem, Parlementaire

M. Ahmad Hiji Mohmoud, Parlementaire

Tadjikistan

M. Mamadsho Iloov, Parlementaire

Tchad

M. Abbas Ali Issa, Parlementaire

S.E. M. Guelengdouksia Ouaidou Nassour,
Président de l'Assemblée nationale

Thaïlande

M. Charan Kullavanijaya
Vice-Président de l'Assemblée législative

M. Somkiat Onwimon
Membre de l'Assemblée législative

M. Surin Pikulthong
Membre de l'Assemblée législative

S.E. M. Meechai Ruchupan
Président de l'Assemblée législative

Mme Detes Tuenjai
Membre de l'Assemblée législative

Mme Potjaneer Thanavarant
Vice-Présidente de l'Assemblée législative

M. Kamtom Udomritthiruj
Membre de l'Assemblée législative

M. Waedaoh Waemahadee
Membre de l'Assemblée législative

Togo

M. Gnamina M.S. Agaram, Parlementaire

Tunisie

S.E. Mme Néziha Escheikh
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la santé
publique, chargée des hôpitaux publics

Mme Khira Lagha Ben Fadhel, Parlementaire

Turquie

Mme Nevin Gaye Erbatur, Parlementaire

M. Mahfuz Guler, Parlementaire

Mme Zeynep Uslu, Parlementaire

Uruguay

M. Alvaro Alonso, Parlementaire

M. Eduardo Alfonso Brenta, Parlementaire

Viet Nam

M. Van Dieu Le, Parlementaire

M. Dong A Tran, Parlementaire

Zimbabwe

S.E. Mme Oppah Muchinguri, Parlementaire

Ministre des affaires sexospécifiques

AUTRES PARTICIPANTS**Australie**

Mme Heather MacDonald

Présidente du Bureau de

l' Australian Reproductive Health Alliance
(ARHA)

Mme Christina Richards

Présidente Directrice Générale

ARHA

Belgique

M. Neil Datta

Secrétaire

Forum parlementaire européen pour la population
et le développement (EPF)

Mme Marina Dvidashvili

Facilitatrice, Réseaux et partage des connaissances
EPF

Mme Joyce Haarbrink

Directrice des activités de plaidoyer en Europe

Marie Stopes International

Mme Lut Joris

Fédération internationale pour la planification familiale
(FIPF), Réseau européen

Mme Nina Miller

Policy and développement Officer

EPF

Mme Saskia Pfeijffer

Associée administrative

EPF

Cambodge

Mme Soleakhana Pen

Assistante

Association cambodgienne de parlementaires pour
la population et le développement

Mme Kao Soann

Assistante

Assemblée nationale

Canada

M. Dina Epale

Affaires parlementaires

Action Canada pour population et développement

Chine

M. Zhang Hui

Assistant Consultant

Commission nationale de la population et de la
planification familiale (NPFPC)

M. Hao Linna

Deputy General

NPFPC

Mme Zhang Yang

Chef de division

NPFPC

Corée

Mme Sangmi Lee

Secrétaire exécutive

Ligue parlementaire coréenne pour les enfants,
la population et l'environnement (CPE)

Danemark

Mme Jacqueline Tara Bryld

Secrétaire parlementaire

Sex & Samfund

Egypte

M. Tarek Morsi

Directeur de la population, Unité de coordination
Ministère de la santé et de la population

Espagne

Mme Alba Varela Lasheras

Directrice des activités nationales de plaidoyer

Fédération espagnole de planification familiale

Etats-Unis d'Amérique

Reed Boland

Chercheur associé

Ecole de santé publique d'Harvard

M. Lester Brown
Président
Earth Policy Institute

Mme Dina Cedano
Administratrice de programmes
Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement (IAPG)

M. Jon O'Brien
Vice-Président exécutif
Catholics for a Free Choice

Mme Eleni Mavrogeorgis
Administratrice de programmes
Parlementaires pour une action mondiale (PGA)

Mme Carla Rivera-Avni
Directrice exécutive
IAPG

M. Jyoti Singh
Représentant
Partenaires pour le développement

M. J. Joseph Speidel
Professeur adjoint
Département d'obstétrique, gynécologie et sciences de la procréation
Université de Californie, San Francisco

France

M. Serge Rabier
Directeur exécutif
Equilibres et populations

Inde

M. Man Mohan Sharma
Secrétaire exécutif
Association indienne de parlementaires pour la population et le développement

Indonésie

Mme Sri Utari Setyawati
Secrétaire exécutive
Forum indonésien des parlementaires pour la population et le développement

Japon

M. Ryoko Kimura
Administrateur, Affaires extérieures
Association asiatique pour la population et le développement (APDA)

M. Osamu Kusumoto
Secrétaire général / Directeur exécutif
APDA

Mme Hikaru Takeuchi
Assistante législative
Cabinet de M. Yasuo Fukuda

Mme Hitomi Tsunekawa
Administratrice, Affaires internationales
APDA

Népal

M. Manohar Prasad Battarai
Secrétaire parlementaire

Nouvelle-Zélande

Mme Joanna Spratt
Administratrice
Association néo-zélandaise de planification familiale

Philippines

Mme Ethel Nono Mendiola
Directrice des activités nationales de plaidoyer
Législateurs philippins pour la population et le développement humain

Royaume-Uni

Mme Valerie DeFillipo
Directrice des activités de plaidoyer
FIPF

Mme Gill Greer
Directrice générale
FIPF

Mme Ann Mette Kjaerby
Conseillère, Parlement et affaires politiques
Groupe parlementaire multipartite du R.-U. pour la population, le développement et la santé reproductive

Mme Yuri Nakamura
Mobilisation des ressources
FIPF

Sénégal

Mme Fatimata Deme
Directrice exécutive par intérim
Forum des parlementaires africains et arabes pour la population et le développement

Tchad

M. Béchir Mahadjir
Fonctionnaire chargé du protocole
Assemblée nationale

Territoire palestinien occupé

M. Azmi S. M. Shuaibi
Coordonnateur général
AMAN

Thaïlande

Mme Wararat Atibaedya
Vice-Secrétaire générale
Secrétariat du Sénat

M. Tanukorn Bamrungpon
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Jintana Chanasakrilerit
Fonctionnaire d'administration
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Kran Chancharaswat
Fonctionnaire, Organisations interparlementaires
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Saravoot Changkaew
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Buppha Chansomboon
Fonctionnaire, Organisations interparlementaires
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Phrompak Chinpasnan
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Khanittha Chotigavanit
Membre du personnel du Parlement

M. Khumpyr Disttakorn
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Nantawan Hasatangseikaew
Fonctionnaire, Organisations interparlementaires
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Surapong Iampongpaiboon
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Duangdao Johnsuk
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Wannee Ketunuti
Conseillère, Affaires législatives
Secrétariat du Sénat

Mme Supasinee Khamasundara
Membre du personnel du Parlement

M. Phicheth Kitisin
Conseiller, Affaires étrangères
Secrétariat du Sénat

Sompratthana Klangnarong
Haut fonctionnaire, Organisations
interparlementaires
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Korakot Kongthong
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Piyarat Limwong
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Mullika Lubpiree
Conseillère, Affaires juridiques
Secrétariat du Sénat

M. Surapong Masavisuthi
Conseiller, Affaires juridiques
Secrétariat du Sénat

M. Somsak Munupichu
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat du Sénat

Mme Thuwadara Musikapodokg
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Arpone Nandakwang
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Akanit Padmintra
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Kanongporn Pattawong
Fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Montri Pekan
Vice-Directeur exécutif
Association thaïlandaise pour la planification
familiale

Mme Srisinee Phattanamat
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Suvimol Phumisingharaj
Secrétaire générale
Secrétariat du Sénat

Mme Norarat Pimsen
Vice-Secrétaire générale
Secrétariat du Sénat

Mme Chatida Piyavanvongs
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Pitoon Pumhiran
Secrétaire général
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Montree Rupsuwan
Conseiller, Affaires politiques, administratives
de et de gestion
Secrétariat du Sénat

M. Somporn Sararath
Haut fonctionnaire, Affaires étrangères
Secrétariat de la Chambre des Représentants

M. Sitthiporn Satartraipope
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat du Sénat

Mme Sona Sethi
Directrice régionale pour Asie-Pacifique
Fédération d'Amérique pour la planification familiale

Mme Steejit Taipiboonsuk
Membre du personnel du Parlement

M. Chattong Tippayakalin
Conseiller, Affaires législatives
Secrétariat du Sénat

M. Sompol Vanigbandhu
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat de la Chambre des Représentants

Mme Pattama Vasavarnond
Membre du personnel du Parlement

M. Wutthichai Wachareerat
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat du Sénat

Mme Suchata Youyod
Adjoint au Secrétaire général
Secrétariat du Sénat

Viet Nam

M. Nguyen Van Tien
Directeur exécutif
Association vietnamienne de parlementaires pour la
population et le développement

CESAP

M. Bhakta B. Gubhaju
Fonctionnaire, Affaires de la population
Section de la population et de l'intégration sociale
Emerging Social Issues Division

M. Kim Hak-Su
Secrétaire exécutif

Mme Thelma Kay
Directrice, Emerging Social Issues Division

Mme Keiko Osaki
Chef, Section de la population
et de l'intégration sociale
Emerging Social Issues Division

AFPPD

M. Nodir Egamberdiev
Associé, Programmes
Forum asiatique de parlementaires pour
la population et le développement (AFPPD)

M. Varavut Hirunyasiri
Associé au programme
AFPPD

Mme Siti Ichsan
Associée au programme
AFPPD

M. Seetharam Kadamattumadom
Consultant
AFPPD

M. Shiv Khare
Directeur exécutif
AFPPD

Mme Thanikan Lapapipatt
Comptable associée
AFPPD

M. Phermsak Lilakul
Associé, Programmes
AFPPD

Mme Aradhana Malla
Associée, Programmes
AFPPD

M. Philip Nalangan
Editeur associé
AFPPD

M. Prasop Ratanakorn
Membre fondateur honoraire
AFPPD

Mme Ann Tracie Reinten
Consultante
AFPPD

Mme Pariyaporn Sappapan
Associée, Programmes
AFPPD

Mme Malinee Sukavejworakit
Secrétaire générale
AFPPD

PARTICIPANTS DE L'UNFPA

M. Najib Asifi
Représentant/Directeur
Bureau de pays (CO) / Equipe d'appui national
(CST), Fidji

Mme Samira Atallah
Coordonnatrice des programmes régionaux
Division des Etats arabes, de l'Europe et de
l'Asie centrale (DASECA)

M. Sultan Aziz
Directeur
Division Asie Pacifique (APD)

M. Stan Bernstein
Conseiller hors classe, Politiques
Division de l'appui technique (TSD)

Mme Lois Byrne-Jones
Associée administrative, Programme
Division de l'information, du Conseil
d'administration et de la mobilisation des ressources
(IERD)

Mme Safiye Cagar
Directrice
IERD

Mme Ada Cardenas
Associée administrative
Office of the Directrice exécutive (OED)

M. Christian Delsol
Spécialiste des médias
Service des relations avec les médias (MSB), IERD

Mme Ranjana Dikhit
Fonctionnaire hors classe, Rapports, Service du
Conseil d'administration et des relations extérieures
(EBERB) IERD

M. Garimela Giridhar
Représentant/Directeur
CO / CST, Bangkok

Mme Ana Guezmes
Conseillère
CST, Mexico

Mme Fama Hane-Ba
Directrice
Division de l'Afrique (AD)

Mme Marlou den Hollander
Analyste, Affaires publiques
IERD

Mme Kiyoko Ikegami
Directrice, Bureau de Tokyo
IERD

M. Hedi Jemai
Directeur, Bureau de Bruxelles
IERD

Mme Harumi Kodama
Fonctionnaire, Affaires publiques, Parlements /
ONG, IERD

M. Suchai Kosaisaevee
Directeur des opérations
CO / CST, Bangkok

Mme Lynette Lewis
Administratrice associée
IERD

M. Eduardo Mangas
Conseiller, Programmes
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes
(LACD)

M. Alaadin Morsy
Directeur
DASECA

M. Bill Musoke
Directeur adjoint
APD

Mme Thoraya A. Obaid
Directrice exécutive

M. Keita Ohashi
Spécialiste des programmes
AD

M. Kwabena Osei-Danquah
Chef, EBERB, IERD

M. Prosper Poukouta
Conseiller hors classe, Programmes
AD

M. Bill Ryan
Conseiller régional, Information
Bangkok, IERD

M. Asger Ryhl
Chef, Bureau de Copenhague
IERD

Mme Ragaa Said
Associée, Affaires publiques
IERD


Mme Siri Tellier
Directrice, Bureau de Genève
IERD

M. Tunga Tuzer
Représentant Assistant
CO / CST, Turquie

M. Marc Westhof
Consultant

Le présent rapport est publié par l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, en sa qualité de secrétariat de la Conférence internationale des parlementaires sur l'application du Programme d'action de la CIPD (IPCI/ICPD), tenue tous les deux ans. Les points de vue et opinions ici exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de l'UNFPA.

Pour une version électronique de cette publication et d'autres informations sur IPCI/ICPD, y compris les versions du rapport en plusieurs langues, prière de visiter www.unfpa.org/parliamentarians/index.htm

 Imprimé sur papier recyclé



Fonds des Nations Unies pour la population
220 East 42nd Street
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique
Tél. : 212-297-5000
Fax : 212-297-6416
www.unfpa.org

